

ON LÂCHE RIEN !



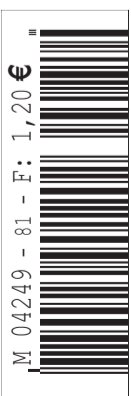
ON CHANGE TOUT

MEETING LE 11 DÉCEMBRE À MONTREUIL
avec Olivier Besancenot
et des animatrices et animateurs
du mouvement social

Le mouvement social de l'automne mérite bien que l'on prenne le temps d'en tirer un bilan et des enseignements. Le NPA souhaite le faire avec celles et ceux qui se sont retrouvés, dans les grèves, les blocages, les manifestations, dans différents secteurs professionnels, régions et localités. Des débats ont eu lieu sur la stratégie, les moyens d'action, mais aussi sur les exigences à mettre en avant. Ils n'ont pas empêché l'unité et la puissance du mouvement, mais demeurent et demeureront d'actualité.

L'ambition de la première séance est de permettre un débat ouvert et pluraliste avec les différents acteurs et actrices du mouvement. Sont invités à y participer des représentants des organisations syndicales (CGT, Solidaires, FSU) du Collectif pour les droits des femmes, d'Attac, de Copernic et de plusieurs secteurs professionnels ou géographiques. Le débat s'appuiera sur des témoignages des diverses expériences, une mise en commun indispensable car selon les régions ou les secteurs, la mobilisation n'a eu ni la même force ni les mêmes formes.

Ce mouvement, d'une ampleur exceptionnelle, a été soutenu majoritairement, pourtant il n'a pas gagné et la loi est votée. Il est indispensable pour ses acteurs et actrices de comprendre ce qui a manqué pour parvenir à la grève générale, mais aussi de mesurer les avancées et les acquis. Un travail en atelier permettra d'approfondir ces points. La combativité a été confrontée aux stratégies de l'État et du patronat pour empêcher la mobilisation ou en limiter l'impact : répression policière, service minimum et réquisitions. **SUITE PAGE 2**



Agenda

9 décembre, LGV, Marmande.

Débat public « *Oui aux TGV sur les lignes existantes, Non aux lignes LGV* ». RV à 20h30, salle Henriette-Bounin, Marmande.

10 décembre, conférence, laïcité, Marseille.

L'Université populaire et républicaine de Marseille organise une conférence : « *Les enjeux de la laïcité* », présentée par Loïc Le Pape. RV à 18 heures au Centre social et familial Saint-Gabriel-Bon-Secours. 12-14 rue Richard, à Marseille. Entrée libre.

11 décembre, conférence NPA, Montreuil.

Le NPA convie les comités et les acteurs du mouvement social à une conférence nationale. Programme : 10h-12h30 (plénière): Forces et faiblesses de notre mouvement. 14h-16h30 (commissions) : Stratégie du pouvoir, stratégie des patrons - Grèves, blocages et manifestations - Politique de l'intersyndicale national et réalités dans les entreprises, les localités, les branches - Intersyndicale, interpros, auto-organisation - Éclairages et analyses sur un mouvement inédit - Mouvement social et politique dans les luttes et face à la crise. 16h30-18h30 (commissions): Comment faire converger les luttes - Cheminots, transports... bloquer à quelques-uns ou étendre la grève? Les luttes dans l'éducation nationale - Comment entraîner le salariat dans la grève? ... 20 heures : meeting avec Olivier Besancenot et des animateurs/trices du mouvement social et des représentantEs du Portugal, d'Irlande, de Grèce... RV espace Paris-Est, 128 rue de Paris, Montreuil (M° Robespierre).

11 décembre, Conti, Creil.

Projection-débat du film *Les Conti gonflés à bloc*, organisée par le Comité local d'agitation creilloise (Clac), en présence du réalisateur Philippe Clatot. RV à 14h30 à la Faïencerie de Creil.

15 décembre, débat écologie, Nevers.

Le comité NPA de Nevers organise un débat sur « *Nos réponses pour une transition écologique et sociale* », avec Alain Krivine. RV à 19h30, salle des Eduens. Quai des Mariniers, Nevers.

15 décembre, théâtre, Galilée, Paris.

La compagnie du Grand Soir présente *La vie de Galilée* de Bertolt Brecht. RV à 20 heures, Confluences, 190 boulevard de Charonne, Paris 20e (M° Alexandre-Dumas ou Philippe-Auguste). Réservations : 06 59 69 47 11.

17 décembre, conférence gauche, Marseille.

L'Université populaire et républicaine de Marseille organise une conférence : « *Fortunes et infortunes de la notion de gauche* », présentée par de Jérôme Maucourant. RV à 19 heures Maison de quartier du 1-7, Salle de la mairie, 12 bd Dugommier Marseille (à côté de la librairie Gibert, M° ou tramway : arrêt Noailles). Entrée libre.



On lâche rien, on change tout

● ● ● SUIVE DE LA PAGE 1

Mais les obstacles sont aussi dans l'organisation de la production avec des statuts différents, la sous-traitance, la précarité...

Des manifestations d'une puissance historique, des journées de grève massivement suivies mais un nombre limité de secteurs en grève reconductible, des blocages de zones industrielles, de plateformes d'approvisionnement, de dépôts de carburants...

Ces différentes formes de lutte se sont combinées, renforcées souvent, concurrencées parfois?

Les temps forts organisés par l'intersyndicale nationale ont été des succès. Mais ce qui a fait la force du mouvement, ce qui a rendu la victoire envisageable, c'est la détermination des secteurs ayant fait le choix et eu la force de partir en grève reconductible, de préparer l'affrontement. Ce sont aussi les quelques villes où la grève s'est réellement généralisée à plusieurs secteurs décisifs.

Les assemblées générales ont souvent été réduites, les comités de grève inexistantes. Parfois les organisations syndicales ont assumé la construction de lieux de débats et de démocratie intersyndicaux, interprofessionnels, d'autres fois ils ont existé en marge d'elles. Pour le NPA,

l'auto-organisation est une question essentielle, parce qu'elle met en place une pleine démocratie qui rend la grève plus efficace, mais aussi parce qu'elle permet de faire collectivement l'expérience des capacités à décider et à contrôler la mobilisation aujourd'hui... l'ensemble de la société demain.

POUR SUIVRE LA RÉFLEXION COMMUNE

Ce mouvement inédit a déjà suscité un certain nombre d'analyses des réalités de la classe ouvrière, de comparaisons sur l'ampleur des grèves et des manifestations, de réflexions militantes sur un «mouvement rampant», «une guérilla sociale»...

La mobilisation ne s'est pas cantonnée à la seule question des retraites, elle a posé des questions profondément politiques de répartition des richesses, d'oppression des femmes, de légitimité du pouvoir et des institutions, de choix de société... Comment continuer ensemble pour construire un programme et les outils pour résister aux politiques d'austérité? Une deuxième série d'ateliers permettra de poursuivre la réflexion commune.

La convergence des luttes et l'articulation entre

grève et blocage seront abordées respectivement à la lumière des expériences des territoriaux et des transports.

Les problèmes d'effectifs et de conditions de travail, par exemple dans la santé, les licenciements et les fermetures d'entreprise comme dans le secteur automobile ont donné lieu à des combats spécifiques. Comment se sont-ils articulés avec le mouvement d'ensemble sur les retraites?

Les attaques contre le service public de l'Éducation nationale concernent à la fois les lycéens, le personnel enseignant ou non, les parents d'élèves. Autour des établissements scolaires se tissent aussi des liens interprofessionnels.

La classe ouvrière n'est pas seulement composée par les salariés stables et à statuts des grandes entreprises du public ou du privé. Comment entraîner l'ensemble du salariat dans la grève: salariés des PME, chômeurs précaires? Une journée bien remplie, de débats et d'échanges!

Christine Poupin

regards

Propos recueillis par Miguel Ceto



Guadalupe Garcia et Francisca Mejia (COLLECTIF GUATEMALA)

GUATEMALA La lutte des femmes indigènes

Guadalupe Garcia et Francisca Mejia, deux leaders du peuple Maya-man du nord-ouest guatémaltèque, étaient de passage à Paris dans le cadre d'une tournée en Europe pour exposer la lutte des peuples indigènes en général et des femmes en particulier, contre la présence d'entreprises transnationales en Amérique centrale. Guadalupe Garcia a créé dans l'exil l'organisation Maman Maquin, tandis que Francisca Mejia est membre du Front de défense de San Michel Ixtahuacán, rôle pour lequel elle a subi menaces de mort et persécution.

Quelle est la situation politique et sociale des femmes quinze ans après la signature des accords de paix?

GUADALUPE GARCÍA-HERNÁNDEZ Le travail de diverses organisations sociales et populaires a permis la mise en place de différentes institutions et politiques d'État envers les femmes, mais ces mesures ont été insuffisantes et les niveaux de mortalité maternelle et infantile, l'analphabétisme et la violence sexuelle demeurent élevés. De même, dans la sphère politique, il n'y a que 19 femmes sur 158 députés et 6 sur 232 maires.

FRANCISCA MEJÍA-AGUILAR En même temps, le processus de paix a eu un côté occulte; l'accord de concessions minières à la suite des négociations entre l'État, l'oligarchie et les entreprises transnationales sur des megaprojets hydroélectriques, d'extraction d'hydrocarbures et le développement d'agrocombustibles. Ce qui a eu un impact direct sur les femmes en zone rurale.

Quelle a été la réponse des communautés indigènes et paysannes?

G. H. Les peuples indigènes ont mis en place des conseils afin de débattre d'une stratégie de résistance face au déferlement de violence qui s'est abattue sur leurs terres ancestrales et contre l'exploitation des ressources naturelles, puisque cela a été perçu comme une attaque à ce que nous appelons le «cœur de la terre». La réponse concrète était les consultations communautaires, une forme politique ayant des origines ancestrales et un support juridique actuel. Ce sont des plébiscites locaux où l'on demande aux enfants, aux jeunes, aux femmes et aux vieux leur avis sur l'extraction des ressources naturelles. Plus de 50 consultations populaires ont été réalisées dans différentes municipalités du pays et le résultat a été le rejet catégorique de l'exploitation des ressources naturelles, en particulier l'eau, les minéraux et les hydrocarbures. Malgré cela l'État continue de violer la décision des peuples indigènes. Nous continuons de pratiquer nos modes d'organisation et de participation politique.

Face à cette situation, quel a été le rôle des partis de gauche?

F.M. Certains d'entre eux veulent s'emparer de ces processus politiques puisque ce sont des luttes légitimes qui disposent de l'appui des communautés.

Les processus naissent d'en bas et les consultations sont un espace où l'on demande leur avis aux peuples indigènes. Pour le moment nous avons seulement créé un comité civique (pour postuler et élire nos propres maires), cela peut être une alternative puisqu'il s'agit de processus locaux et participatifs.

Quels sont les objectifs de la tournée européenne organisée par le Collectif Guatemala?

G.H. Au niveau international, il est intéressant qu'il y ait une opinion différente sur le Guatemala, qu'il ne soit pas seulement vu comme une destination touristique mais comme un peuple en lutte. Nous avons aussi pour objectif d'établir des relations de solidarité avec les organisations sociales et politiques qui ont des affinités avec les revendications des femmes et la défense des ressources naturelles. Nous nous sommes rendu compte qu'il s'agit d'une lutte pour la vie, pour la terre, d'une lutte de tous et toutes. Nous voulons que notre lutte soit aussi votre lutte, parce que la planète concerne tout le monde.



(COLLECTIF GUATEMALA)

SDF, « veuillez renouveler votre appel »

Avec l'arrivée précoce des grands froids, la question du logement revient au devant de l'actualité. Mais derrière les beaux discours, rien n'est fait pour améliorer la situation.

Vague de froid et bons sentiments... et on revient à la télé les visages des sans-abri. Et un peu de leur parole: « quand on appelle le 115, ça peut durer 3 ou 4 heures avant d'avoir une réponse ». Pire, si l'appel n'est pas renouvelé, la demande serait considérée comme satisfaite. « On ne veut pas aller dans leurs foyers, leurs gymnases, c'est sale, on risque d'y être agressé, volé. » Et tous n'ont pas le droit d'y aller: en cas de nombre de places insuffisant, des préfetures ordonnent d'exclure en priorité les SDF sans papiers. On a vu aussi la destruction d'une cabane dans le bois de Vincennes, « à cause des rats ». Selon Christophe Louis, président du collectif Les Morts de la rue, le manque d'intimité contribue à détourner les sans-abri des centres d'hébergement: « Quand Benoist Apparu prétend que 95 % des places sont en chambre seule ou à deux, il ment. Il reste encore énormément de dortoirs, et si les gens refusent de se mettre à l'abri, c'est en grande partie pour cette raison. » De même, le manque de logements destinés à la réinsertion constitue un frein important au suivi des sans-abri. « Tous les SDF ont envie de dormir au chaud, même en dortoir, mais à condition qu'on leur donne les moyens de s'en sortir », souligne-t-il. Les SDF veulent un 'chez soi', ils ne veulent plus être infantilisés. »

Les associations estiment à près

de 100 000 le nombre de personnes sans domicile (en 2001, une étude de l'Insee en comptait 86 000). En 2007, l'Insee indiquait qu'environ 14 600 personnes dormaient dans la rue chaque nuit.

À Paris, il existe près de 3 000 places d'hébergement d'urgence dans des centres d'accueil dédiés, 5 000 places en hôtel et 2 000 places supplémentaires lors des grands froids.

Pendant l'hiver 10 000 lits apparaissent puis disparaissent.

En juin, le collectif des 31 associations unies pour une nouvelle politique publique du logement des personnes sans abri et mal logées (Fondation Abbé Pierre, Emmaüs, Collectif Les Morts de la rue, etc.) dénonçaient « un décalage insupportable entre les ambitions lancées début 2008 [« que d'ici deux ans, plus personne ne soit obligé de dormir sur le trottoir »] et la frilosité voire l'inertie et le repli observés aujourd'hui ».

Parmi les sujets d'inquiétude, le non-respect du principe d'accueil inconditionnel; en termes de prévention, les actions pour éviter les expulsions n'ont été mises en place que dans un tiers des départements, et encore: les moyens ne permettent pas de réaliser les ambitions affichées. Face aux fermetures de lits d'hôpitaux, rien n'a été proposé aux personnes vivant à la rue et souffrant de troubles psychiques...

À Paris, plus de 500 personnes ont fait valoir leur droit dans le cadre de la loi Dalo et sont en



(PHOTO THÉQUE ROUGE/FRANCK HOULGATTE)

attente d'une place à la suite d'une décision de justice rendue depuis plus de six mois.

Comme tous les ans depuis... on met à l'abri quand vient le froid et « on oublie » qu'il manque 900 000 logements sociaux et que le peu qui est construit est souvent inabordable pour la majorité. Dans ma ville de Gennevilliers, 88 % des demandeurs ont des revenus inférieurs aux plafonds Plai (les plus bas), mais les constructions achevées en 2009 sont réparties en huit logements en Plai (5,5 %) pour 137 en Plus et 100 en accession à la propriété...

Et les démolitions continuent, par exemple à Courbevoie: plusieurs immeubles doivent être rasés pour faire place à deux tours d'hyper-luxe pour le quartier de la Défense géré par l'Epad dont Jean Sarkozy voulait être président. Des immeubles dont

on a cessé l'entretien en 2004 mais où de beaux studios par exemple étaient loués 350 euros. Et puis y a le buzz: les HLM sont occupés par des riches! Outre le fait que l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion (Onpes) et l'Union sociale pour l'habitat (USH) démentent le chiffre de 53 000 familles avec un revenu mensuel supérieur à 11 000 euros (pour l'estimer à 4 000), c'est surtout une piètre tentative de détourner la colère de celles et ceux qui attendent un logement.

Isabelle Guichard

Le prochain hommage aux Morts de la Rue aura lieu le 14 décembre, Terrasse Lautréamont à la hauteur du 111 rue Rambuteau à 18h30 M° Les Halles. Y seront honorés les personnes de la rue dont nous avons appris le décès durant les six derniers mois.



Par Catherine Faivre-d'Arcier

CANCUN, CIRCULEZ Y'A RIEN À VOIR

Le lundi 29 novembre s'est ouvert la douzième Conférence des Nations unies sur le climat à Cancun.

20 ans se sont écoulés depuis le premier rapport du Giec qui pointait le risque réel de l'activité humaine sur le climat, 15 ans depuis la première conférence de l'ONU à Berlin, 13 ans depuis les accords de Kyoto qui fixaient des seuils d'émission de gaz à effet de serre (GES) pour 37 pays industrialisés. Cet accord a été ratifié par 183 pays et mis en application en 2005 avec un objectif de 50 % d'émissions en moins d'ici 2050 plafonnant la hausse de température à 2°C.

Pourtant les émissions de GES augmentent dans le monde.

Cela souligne l'importance de la conférence de Cancun, après l'échec de Copenhague, qui n'a débouché sur aucune mesure contraignante pouvant préparer l'après-Kyoto.

Au contraire, les pays riches, sur-représentés à Cancun, font front pour éviter un nouveau traité contraignant qui acterait des responsabilités différenciées selon les pays, préférant rester sur le terrain d'accords techniques sectoriels. Ceux-ci leur permettraient, par des systèmes de compensation, de réduire leurs obligations de réduction d'émissions de CO₂ tout en dopant leur économie par le développement des technologies vertes. Et le faible montant des financements décidés à Copenhague ne serait pas remis en cause, bien qu'il provienne dans la réalité, du recyclage d'aide publique au développement.

Face à ce front, les pays du sud, sous-représentés et peu organisés, tentent de conditionner la signature de ces accords sectoriels à l'élaboration d'un traité contraignant pour l'après 2012.

Mais la rumeur d'éviction des ONG dans la phase finale de discussion n'augure rien de bon. Et les pays de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (Alba), soutenus par les mouvements sociaux présents à Cancun peinent à faire entendre la voix des peuples, qui s'est élevée à Cochabamba.

Nous sommes bien loin des choix politiques nécessaires pour engager une transition écologique et sociale, réduire les GES et engager de nouvelles formes de coopération Nord-Sud.

Wikileaks: qui a peur de la transparence ?

Wikileaks, c'est un peu le feuilleton à rebondissements depuis quelques semaines. Ce site web publiant des documents et des analyses politiques depuis 2006 est donc devenu en quelques clics un épice centre diplomatique fort dangereux. Les guerres d'Afghanistan et d'Irak sont au cœur des révélations depuis des mois, mais c'est réellement le 28 novembre 2010 que Wikileaks prend de l'ampleur en révélant des télégrammes de la diplomatie américaine. Par cette opération baptisée « Cablegate » par les médias anglo-saxons, plus de 250 000 documents sont révélés. Relayées par cinq grands quotidiens occidentaux (dont *New York Times*, *le Monde* et *El País*), les révélations de Wikileaks ont suscité de violentes polémiques et des intimidations au plus haut niveau, entraînant d'importants problèmes techniques et financiers pour son fondateur Julian Assange et ses collaborateurs. Car en effet,

certaines révélations dérangeant. Certes, que Kadhafi apprécie les jolies filles, que Karzaï est corrompu, que Silvio Berlusconi est trop âgé, que Sarkozy est autoritaire ou que Washington espionne l'ONU, tout ça était déjà plus ou moins connu ! Mais la soudaine transparence des conversations diplomatiques semblent nourrir un certain malaise. Désormais, les correspondances privées pourraient ne plus l'être, et des secrets pourraient ne plus être si bien gardés, de quoi soulever le cœur de quelques impérialismes qui se croyaient protégés grâce à une certaine impunité diplomatique. On ne peut donc que se réjouir de cette soudaine transparence, de ces fuites qui n'embarrassent finalement que ceux qui méritent réellement d'être embarrassés. Mais il semblerait que cela ne soit pas l'avis de tous, puisque Besson – toujours en première ligne dans ce genre de dossiers – monte au créneau pour dénoncer la

dangerosité de ce site et réclamer l'interdiction de l'héberger en France, nous expliquant avec une mauvaise foi déconcertante que la violation du « secret des relations diplomatiques » met en danger « des personnes protégées par le secret diplomatique ». Si on pouvait avoir des noms et des exemples... Mais désormais, c'est un fait, Wikileaks est le site à abattre d'urgence au nom de l'équilibre diplomatique mondial, quitte pour les États-Unis ou la France, à se mettre à la hauteur de la Chine en matière de liberté d'expression. Les nombreux sites miroirs créés par les internautes s'affichent comme de solides ripostes aux intentions liberticides de ces pays, mais seront-elles suffisantes ? Pas sûr. À moins que ces révélations soient « tolérées »... Il est vrai qu'au final, les seules informations « pertinentes » concernent quasiment uniquement le Moyen-Orient et plus particulièrement l'Iran... de quoi

attiser les tensions envers ce pays pour l'isoler encore davantage. On peut aussi s'interroger sur le peu de révélations des dossiers israéliens... Est-ce parce que les diplomates savent tenir leur langue sur ces sujets ou bien parce que les révélations Wikileaks ne sont pas choisies au hasard ? Dans tous les cas, nous ne pleurerons pas feu le secret diplomatique... il serait bon désormais que des petits frères de Wikileaks s'intéressent aussi à lever le secret bancaire et financier !

En attendant, mardi, la police britannique a arrêté le fondateur Julian Assange à la demande de la justice suédoise pour une toute autre affaire. Ce dernier dément les accusations portées à son encontre et qui ne seraient motivées que par la volonté d'entraver ses activités.

Coralie Wawrzyniak

en bref...

Sanofi supprime encore des emplois. Sanofi Avantis a annoncé un plan de restructuration concernant ses activités en France de visite médicale de promotion de médicaments. Il se traduira par la suppression de 575 postes en France parmi les 1 860 visiteurs médicaux. C'est le troisième plan de restructuration en quatre ans dans le secteur commercial de l'entreprise, avec 504 emplois supprimés en 2006 et 927 en 2008. La courbe des suppressions d'emplois à Sanofi suit celle des profits. C'est l'entreprise qui a engrangé le plus de bénéfices l'an dernier - 8,5 milliards d'euros -, notamment grâce à la vente de vaccins contre la grippe A. Sanofi est aussi un des premiers bénéficiaires de la niche fiscale de crédits d'impôt recherche. Le PDG, Chris Viehbach, a promis à ses actionnaires une économie de 2 milliards d'euros. Entre 2004 et 2010, les dividendes versés ont doublé.

Sealynx coule, les travailleurs ne doivent pas être les victimes ! Le tribunal de commerce de Nanterre vient de prononcer, le 7 décembre, le redressement judiciaire avec nomination d'un administrateur provisoire. Sale temps pour les 736 salariéEs de Sealynx à Charleval (Eure), auxquelles s'ajoutent les 80 de Villers-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle), même si le pire - la liquidation judiciaire - a été évité pour l'instant, car la survie n'est pas assurée. Après plusieurs mois de chômage partiel à répétition, le salaire de novembre sera donc finalement versé par le fonds de garantie alors que de très nombreuses familles n'avaient plus d'autre choix que d'accepter ce que pouvait leur accorder les œuvres sociales, en particulier le Secours populaire. Cela fait déjà un moment que cette entreprise de joints d'étanchéité, sous la pression des

constructeurs automobiles, a engagé la délocalisation des savoir-faire et de certaines productions vers des pays « à moindre coût ». Les acteurs institutionnels de la Vallée de l'Andelle, du département et de la région, très PS-PCF, ont accompagné cette dégringolade progressive. Au cours des deux dernières années, 250 emplois ont déjà été supprimés malgré 10 millions d'euros d'aides publiques dans une grande opacité. Maintenant que l'épée de Damoclès peut tomber, c'est à qui en appellera avec le plus d'ardeur au gouvernement pour qu'il « prenne en main ce dossier » et à « un vrai contrôle sur l'usage des aides publiques ». Il est vrai que de son côté, le député UMP Gilard est comme à l'accoutumée aux abonnés absents, occupé à lorgner vers le FN pour en appeler à davantage de « sécurité ». Mais la première des sécurités, c'est celle de ne pas craindre pour son boulot !

Pour les militantEs du NPA, présentEs auprès des travailleurs de Sealynx (ex-Metzeler, ex-Mesnel) depuis bien des années, si la résignation est compréhensible, la volonté de mobilisation et de coordination doit l'emporter : exigeons la prise de contrôle de l'entreprise et plus largement du secteur des équipements automobiles par l'État (toujours actionnaire de Renault), l'obligation pour Renault et Peugeot de se fournir chez Sealynx et Cooper, tous deux fabricants régionaux étranqlés par leurs donneurs d'ordre, ainsi évidemment que l'interdiction de tout nouveau licenciement. L'heure est à l'organisation d'une grande manifestation régionale pour maintenir tous les emplois.

PARTI SOCIALISTE
Obsession présidentielle

Malgré les cris de la droite du PS, la convention sur l'égalité réelle risque d'accoucher d'une souris.

Situation contrastée au PS : côté cour, dirigeants et militants préparent studieusement la convention sur « l'égalité réelle » qui doit se tenir le week-end prochain ; côté jardin, on est plus que jamais dans le choc des ambitions présidentielles. Concocté par Benoît Hamon, le document programmatique sur l'égalité aurait pu faire croire un temps que non seulement le PS repiquait au débat d'idées mais que, en plus, il le faisait sur une orientation infléchie à gauche. C'est du moins la conclusion que l'on aurait pu tirer à l'écoute des remarques perfides distillées par les ténors de la droite du PS. François Hollande évoque « la hotte du Père Noël » et François Rebsamen « une sorte de concours Lépine des propositions ». Manuel Valls n'est pas en reste qui affirme « on fait l'inverse de ce qu'il fallait faire ». Quant à Pierre Moscovici, il dénonce « une élaboration entachée de trop d'opacité et un calendrier irréaliste ». La cause est entendue : l'énumération sans hiérarchie et sans chiffres de quelque 200 propositions n'est pas digne d'un « parti de gouvernement » ! Cette offensive contre le texte d'Hamon est pour le moins... exagérée. Rassurons ceux qui s'alarment, comme F. Rebsamen qui fait semblant de croire que « l'on a évité de peu la nationalisation de Total » ! Tout au plus est-il question d'une taxation des super-profits du groupe même si est vaguement évoquée « une forme de contrôle public [...] en vue de l'indispensable réappropriation citoyenne de la rente pétrolière »...

Il est vrai que quelques-unes des propositions du texte peuvent passer pour une réponse (timide mais réelle) aux aspirations sociale : la limitation du salaire des dirigeants d'entreprises publiques ; l'instauration d'un taux minimum de places de crèches par agglomération (sur le modèle de la loi SRU sur le logement) ; le renforcement de la loi SRU (et l'augmentation des pénalités pour les municipalités contrevenantes) ; la création d'une allocation d'étude pour les jeunes en formation ; l'idée d'un « bouclier rural » ou encore des pas substantiels vers l'égalité des droits (mariage, adoption) pour les homosexuelLES. Reste que, pour le coup, les mesures sociales sont rarement chiffrées et leurs conditions non précisées... Ces promesses modestes, approuvées par 80% des militants ayant participé à la consultation, sont encore trop pour les gardiens vigilants du social-libéralisme !

Mais, bien sûr, tous ces efforts pour montrer un PS « au travail », se consacrant à l'élaboration d'un projet pour 2012, se heurtent régulièrement à la réalité, qu'elle soit sociale ou électorale. Lors de la mobilisation populaire sur les retraites, les propositions du PS - allongement de la durée de cotisation - n'ont pas convaincu, pas plus que sa promesse de rétablir la retraite à 60 ans. Mais, surtout, venant après quelques autres, la déclaration de candidature de Ségolène Royal - comme le poids du suspens entretenu par DSK - illustrent combien toute la vie politique du PS est phagocytée par l'élection présidentielle...

François Coustal



Marseille, le 12 mars 2010. Manifestation contre les conséquences de la réforme Chatel. (PHOTO THÉÂTRE ROUGE/MB)

Refusons de répondre à l'échec scolaire par la mise à l'écart des élèves

Établissements de réinsertion scolaires, internats d'excellence, le gouvernement tente de pallier les nombreuses suppressions de postes (encore 16 000 sont prévues en 2011), en sortant les élèves de leur environnement. Mais pour rénover le service public d'éducation, la première exigence est l'embauche de tous les personnels indispensables à la réussite de tous les jeunes.

Les incidents survenus dans les « établissements de réinsertion scolaire » (ERS) de Portbail (Manche) et de Craon (Mayenne) ont soudainement suscité l'intérêt des médias pour ce dispositif. Les ERS sont un nouveau type d'internat, dont Sarkozy avait annoncé la création en mai dernier, dans un discours sur les questions de sécurité. Le but est d'éloigner de leur quartier d'habitation (majoritairement en banlieue urbaine) des jeunes « perturbateurs » de 13 à 16 ans, pour les regrouper dans des structures spécialisées, situées physiquement dans un collège de rattachement (majoritairement en milieu rural) avec une scolarité aménagée (cours allégés le matin, activités diverses l'après-midi, priorité à l'acquisition des règles de vie collective...). Onze ERS devaient voir le jour avant la Toussaint (une vingtaine avant la fin de l'année scolaire). Pour le ministre de l'Éducation nationale,

la réponse aux difficultés scolaires et sociales de certains jeunes est donc l'éloignement de leur quartier d'origine, leur concentration dans un même lieu en leur interdisant de rencontrer les autres élèves du milieu environnant. Objectif non seulement scandaleux, mais impossible à atteindre. D'où les conséquences parfaitement prévisibles de cet « apartheid » scolaire institué : incidents divers, parfois violents, entre les différents groupes de jeunes... Dans son refus de développer une politique éducative ayant pour objectif la réussite scolaire de tous les jeunes, l'imagination du gouvernement n'est pas en reste. Avant les ERS, ont été créés en 2008 les « internats d'excellence ». Ils sont réservés à des élèves issus de Zones d'éducation prioritaire (ZEP), dont les familles ne disposent pas de conditions matérielles favorables, mais qui sont jugés par l'institution scolaire « motivés » ou ayant de « grandes

potentialités ». Il s'agit cette fois d'extraire les élèves « méritants » des quartiers populaires, d'élargir un peu la composition future des classes moyennes, voire supérieures, mais en accentuant les difficultés des établissements scolaires regroupant uniquement les jeunes les plus en difficulté. Douze internats d'excellence ont été créés en 2009 et 2010. Onze autres doivent être mis en place en 2010-2011. ERS, internats d'excellence... la politique du gouvernement est parfaitement cohérente. Celui-ci ne cache plus qu'il a ouvertement abandonné l'objectif d'éducation et de formation, dans tous les quartiers, de l'ensemble de la jeunesse. Il parque certains élèves dans des ERS, en regroupe quelques autres dans les internats d'excellence, mais surtout diminue les moyens accordés aux Zones d'éducation prioritaire (dont la disparition pure et simple est programmée), prévoit dans celles-ci l'enseignement d'un simple « socle

commun de connaissances », envoie des enseignants débutants sans aucune formation préalable dans les classes... Avec en arrière-plan 16 000 nouvelles suppressions de postes à la rentrée 2011. Face à cette politique gouvernementale, la lutte pour la défense et la rénovation du service public d'éducation doit être relancée, avec comme première exigence l'embauche immédiate de tous les personnels indispensables à la réussite scolaire de tous les jeunes : enseignants, surveillants, assistantes sociales, agents de services, infirmières... À l'opposé des logiques de ségrégation des élèves et de diminution des moyens, c'est le travail en équipe de ces personnels, en liaison avec d'autres services publics (Protection judiciaire de la jeunesse, par exemple) qui peut permettre de lutter contre l'échec scolaire.

Simon Estanguet

La Côte d'Ivoire de nouveau dans la tourmente



Côte d'Ivoire, le 5 décembre. Manifestation des supporters d'Alassane Ouattara. (REUTERS/LUC GNAGO)

Deux présidents de la République sont officiellement déclarés en Côte d'Ivoire : Laurent Gbagbo soutenu par le Conseil constitutionnel et Alassane Ouattara proclamé par la Commission électorale indépendante. Tous les éléments sont de nouveau réunis pour un scénario catastrophe dans ce pays.

Les élections présidentielles de Côte d'Ivoire n'auront pas joué le rôle que l'on attendait. Au lieu de permettre le dépassement de la crise, elles n'ont fait que refléter la réalité et accentuer la division du pays qui s'est manifestée jusqu'à la nomination du vainqueur. La Commission électorale indépendante où l'opposition est majoritaire, a déclaré Alassane Ouattara vainqueur avec 54,1% des voix sous l'aile protectrice de la France, des États-Unis et de l'ONU. Quant au Conseil constitutionnel, il a annulé les votes dans le nord pour fraude massive et proclamé Laurent Gbagbo président de la République. Cette division du pays remonte à 2002 où, après l'échec d'un coup d'État militaire, les rebelles dénommés ensuite Forces nouvelles ont réussi à s'emparer de la moitié nord du pays. Depuis cette date, des structures de pouvoir se sont installées au sud, celles de Gbagbo reconnues officiellement malgré la fin de son mandat en 2005, et qui a dû accepter un Premier ministre, Guillaume Soro, issu de la rébellion à la suite des accords de paix de 2007. Au nord, les «Com'zones», comme on les appelle, sont les hommes des Forces nouvelles qui dirigent les différentes provinces et par ce biais s'enrichissent.

La Côte d'Ivoire n'en finit pas de payer les effets dévastateurs de la politique impérialiste. Les ajustements structurels imposés par le FMI et la Banque mondiale ont littéralement jeté la population dans la misère. Comme dans tous les pays, qu'ils soient africains ou non, plus la misère progresse, plus le racisme et la xénophobie gagnent du terrain. La Côte d'Ivoire n'a pas échappé à ce constat. Les dirigeants comme Bédié ou Gbagbo n'ont pas hésité à utiliser la notion d'«ivoirité» pour garder le pouvoir, déclenchant des politiques de stigmatisation des populations du nord du pays, majoritairement musulmanes, issues pour certaines des vagues d'immigrations des pays du Sahel. Huit ans après le déclenchement de la crise, on en est toujours au même point. Certes les deux candidats ont des parcours et des histoires différentes. Alassane Ouattara, ancien Premier ministre de Houphouët-Boigny est l'homme des puissances occidentales. Il n'a pas hésité une seule seconde à appliquer les politiques du FMI qu'il a intégré par la suite comme directeur général adjoint. Au second tour des élections, il bénéficie du soutien de Bédié, celui-là même qui a contesté son «ivoirité» et son droit à se présenter aux élections de 1995. Gbagbo, fondateur du Front populaire ivoirien, a

longtemps été un opposant de Houphouët-Boigny. Il a connu la prison et l'exil et a remporté des élections de 2000 qu'il qualifie lui-même de calamiteuses. Le parcours de Gbagbo et sa rhétorique ne doivent pas faire illusion. Il n'a pas hésité à demander l'intervention de la France, dans le cadre des accords militaires, contre les Forces nouvelles. Sous son règne, les entreprises françaises ont fait des affaires florissantes. Bolloré a bénéficié de contrats passés de gré à gré pour la gestion du terminal des conteneurs du port d'Abidjan et gère le transport ferroviaire. Bouygues conserve la distribution de l'eau et de l'électricité. Vinci assure la construction du palais présidentiel de Yamoussoukro. Gbagbo a utilisé lui aussi le concept «d'ivoirité» pour renforcer son pouvoir. Ses partisans ont éliminé des opposants, des syndicalistes et militants communistes. De nouveau tous les éléments sont réunis pour un scénario catastrophe où les populations vont s'entredéchirer au profit de dirigeants corrompus des différents clans de la bourgeoisie. Une telle impasse n'est pas inéluctable si le mouvement syndical et les organisations de la société civile font entendre une autre voix, celle des opprimés et des exploités.

Paul Martial

Dictature chilienne

«Un procès historique, emblématique, symbolique et universel»

Malgré la mort, en 2006, du Général Pinochet, jamais condamné, va s'ouvrir devant la cour d'assises de Paris – la plus haute juridiction criminelle française –, le procès de plusieurs hauts responsables de la junte militaire chilienne. Pour comprendre cet événement judiciaire, fruit de plusieurs décennies de mobilisations de familles de disparus et d'associations, nous avons parlé avec Renata Molina Zuñiga Donabin, vice-présidente de l'association d'ex-prisonniers politiques chiliens en France (AEXPPCH) et membre du bureau national de France Amérique latine (FAL).

Pourquoi un procès de responsables de la junte militaire chilienne en France ?

Le procès contre des responsables militaires et civils de la dictature chilienne se tiendra à Paris du 8 au 17 décembre, à la suite du dépôt de plaintes des familles des quatre Franco-Chiliens disparus entre septembre 1973 et octobre 1975. Il s'agit de Jorge Klein, militant socialiste et proche collaborateur du président Salvador Allende, d'Estienne Pesle, fonctionnaire et acteur de la réforme agraire, d'Alfonso Chanfreau et de Jean-Yves Claudet, tous deux militants du MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire). Tous les quatre sont des détenus disparus et, jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pas de réponses sur ce qu'il s'est passé après leur arrestation.

Peux-tu nous présenter brièvement parties civiles et accusés ?

Les parties civiles sont en premier lieu les familles. À leur côté, il y a l'AEXPPCH, FAL, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et la Corporation pour la défense et la promotion des droits du peuple (Codepu) du Chili. Les accusés sont toutes des personnes qui ont participé à l'arrestation et à la disparition. Il y a des militaires mais aussi des civils chiliens et argentins. Ils seront jugés «en absence», comme le permet la justice française, puisqu'ils ont pris le parti de ne pas reconnaître ce procès.

Sur un plan personnel, que représente pour toi ce procès ? Qu'en attends-tu ?

Je suis franco-chilienne, fille de deux militants du MIR. Mes parents ont été arrêtés le 29 janvier 1975, à Santiago. Mon père fait partie des détenus-disparus de la liste des 119, considérée comme les prémices du Plan Condor. Je n'ai pas de réponse concernant ce qui lui est arrivé après son arrestation. J'attends ce procès depuis douze ans, depuis l'arrestation de Pinochet à Londres. Ma mère a passé toute sa grossesse en prison jusqu'à son expulsion en septembre 1975 vers la France où je suis née. Pour moi, ce procès a un caractère historique, emblématique, symbolique et universel. À travers ces quatre disparus, nous jugeons l'ensemble de la dictature du général Pinochet. Chaque victime porte une part de l'histoire de la répression. Mais aussi, à travers eux, ce sont tous nos morts et disparus que nous mettons sur le devant de la scène. Je dis souvent «la mémoire ne se rend pas, elle fait son travail». Les morts et disparus de la dictature ne sont pas morts parce qu'ils jouaient aux billes, ils ont été persécutés parce qu'ils étaient des militants politiques, porteurs d'un projet politique. C'est de notre responsabilité politique de faire en sorte de ne pas les laisser dans le silence et l'amnésie, et il est important de leur rendre Justice.

Ce jugement est-il aussi attendu au Chili ? Et quelles sont les actions menées à Paris durant cette semaine de procès ?

Nous organisons des manifestations et réunions d'information, les mercredi 8, lundi 13 et jeudi 16 décembre, place Saint-Michel à Paris de 11 à 14 heures, à deux pas des tribunaux de Paris, où se tient le procès. Nous organiserons une soirée publique à l'issue du procès, le vendredi 17 décembre à la mairie du 3^e arrondissement de Paris, pour informer sur le verdict. Nous invitons très largement les personnes à venir exprimer leur solidarité. Au Chili, nous avons travaillé avec les organisations des familles et des droits de l'homme à faire connaître ce procès, mais ce combat là-bas est toujours l'affaire de quelques-uns... Le Chili est dans l'omerta et l'amnésie la plus grande concernant les crimes commis pendant la dictature. Le Chili actuel est toujours régi par la Constitution de 1980, celle de Pinochet ! L'impunité est partout. Et les lois antiterroristes de l'époque de la dictature s'applique maintenant à l'encontre du peuple Mapuche en lutte.

Propos recueillis par Franck Gaudichaud

Pour plus d'informations : www.franceamericainelatin.org et www.chiliveriteetmemoire.org

en bref...

Nettoyage pré-olympique au Brésil. Pour lutter contre les narcotrafiquants, le gouvernement brésilien a fait intervenir massivement dans les favelas de Rio de Janeiro des troupes de choc policières et militaires avec des blindés. 37 personnes ont été tuées. Cette intervention spectaculaire dans les quartiers pauvres sera assez peu efficace. En effet, rien n'est sérieusement fait en amont contre le trafic et, à côté des narcotrafiquants, sévissent aussi des groupes paramilitaires constitués d'anciens policiers qui ont pris à leur tour le contrôle des quartiers par la

violence et la corruption. L'installation permanente des forces armées n'est donc en rien une garantie contre la mafia. La nouvelle présidente, Dilma Rousseff, a annoncé qu'elle implanterait ce modèle de quadrillage policier dans les autres États brésiliens. Il s'agit surtout d'imposer un contrôle militaire et de libérer des terrains dans des endroits stratégiques pour la réussite des jeux Olympiques de 2016.

Reconnaissance de l'État palestinien. Les gouvernements brésilien et argentin viennent de reconnaître officiellement un

État palestinien comme un «État libre et indépendant à l'intérieur de frontières de 1967». D'autres États d'Amérique latine (Uruguay, Venezuela) vont bientôt prendre la même décision. Cela a provoqué la désapprobation du gouvernement israélien qui estime, sans rire, que cette reconnaissance unilatérale est contre-productive dans l'avancée de la paix. Il est rejoint par le département d'État américain qui pense aussi que cette décision «ne contribue pas à une solution». Israël joue encore la comédie des négociations avec les

Palestiniens pour gagner du temps, mais, en intensifiant la colonisation des terres palestiniennes, il montre qu'il n'a aucune envie de négocier, d'où la colère de certains États. Les États européens doivent aussi reconnaître l'État palestinien et suspendre les privilèges commerciaux qui fournissent à Israël une aide économique. Par ailleurs, le puissant syndicat américain, IWW, a décidé de soutenir la campagne Boycott, désinvestissements, sanctions.

Droit du travail un thermomètre

Laurence Parisot, présidente du Medef: «*La liberté de penser s'arrête là où commence le code du travail.*» Dit autrement, cela donne: «*La vie, la santé, l'amour sont précieuses. Pourquoi le travail ne le serait-il pas?*»

L'exploitation capitaliste suppose le libre échange de la force de travail, forme que prend un rapport fondé sur la séparation entre la classe des travailleurs – salariés obligés de vendre leur force de travail car ils ne possèdent qu'elle – et la classe des capitalistes – détenteurs privés des moyens de production et de subsistance.

Le droit du travail, codification institutionnelle du niveau d'exploitation, exprime les compromis sur lesquels débouchent les conflits de classe. Il permet en même temps au système de fonctionner malgré l'ampleur du déséquilibre des forces. Il est ainsi constat et enjeux des rapports de forces entre les classes.

Les premiers droits du travail ont été établis autour des questions de santé au travail au travers des interdictions du travail pour les enfants, les femmes et de la limitation du temps de travail. En France, c'est la loi qui structure le droit du travail. Mais depuis la fin des années 1970, la défense de la liberté d'entreprendre et de la prétendue défense de la liberté individuelle ont conduit les gouvernements sous la pression du patronat à individualiser les relations entre l'employeur et le salarié et à libérer les accords collectifs au niveau des entreprises des contraintes légales ou conventionnelles. Systématisé par le rapport De Virville en 2004, ces attaques ont donné naissance à un nouveau Code du travail en 2008 qui, au travers d'une réécriture complète, affaiblit les droits des travailleurs en accroissant leur concurrence et en les livrant toujours plus aux lois du marché capitaliste qui dicte sa loi à l'indécemment «marché» du travail, c'est-à-dire de la force de travail.

Négociations: la machine à détricoter le principe de faveur

Depuis 1945, le principe de faveur structure le droit du travail: l'accord de branche ou d'entreprise ne pouvait déroger à la loi que dans un sens plus favorable au salarié. C'était un obstacle juridique au dumping social entre les entreprises de la branche.

Depuis plus de 20 ans, au nom de la défense de l'emploi, les réformes «assouplissent» le droit du travail pour réduire le coût de la main-d'œuvre. Pour «en finir avec le mythe de la loi à tout faire» (Jacques Delors), s'est opéré à partir de 1982 et de la loi instaurant les 39 heures, une rupture fondamentale: le renversement de la hiérarchie des normes juridiques. Il devient possible de conclure des accords d'entreprise moins

favorables que la loi sur certains points très limités et dans des conditions encadrées. Depuis ces exceptions se sont étendues, multipliées, les accords dérogatoires sont devenus de plus en plus faciles à conclure.

La loi Fillon de mai 2004 étend les possibilités d'exception à tout ce que la loi a prévu qu'on ne pouvait négocier. La loi de 2008 (avec une partie ajoutée à la «position commune» signée par la CGT et la CFDT sur la représentativité, à «l'insu de leur plein gré»), confirme et étend la possibilité d'accords d'entreprise autonomes par rapport à la loi ou la Convention collective. Ceci ouvre la porte à la recherche d'une meilleure compétitivité par la destruction des acquis des salariés.



Le droit de grève attaqué

C'est un droit récent pour une pratique ancienne. Jusqu'en 1864, la grève était un délit qui a envoyé en prison des milliers d'ouvriers. Jusqu'en 1945, elle était un motif de licenciement, qui a touché des dizaines de milliers de grévistes, comme les 18000 cheminots révoqués en 1920. À partir de 1946, elle devient un droit constitutionnel, étendu aux fonctionnaires. Rapidement, il est limité (CRS en 1947, matons en 1958, aiguilleurs du ciel en 1964...). Le préavis est instauré en 1963 dans la fonction publique, le service minimum à partir de 1979 dans divers secteurs (radio-télé, santé dans certaines limites...).

L'objectif des dernières attaques est de briser l'efficacité des grèves dans les transports publics et les secteurs économiquement décisifs. La loi de 2007 concernant les transports ne prévoit pas la réquisition, ni le service minimum, mais rend beaucoup plus difficile l'exercice du droit de grève (préavis prolongé, déclaration d'intention du salarié), augmentant le risque que les grévistes soient en faute.

Les réquisitions utilisées contre les grévistes des raffineries et dépôts sont l'application d'une loi de 2003 qui donne ce droit au préfet en cas d'«atteinte constatée ou prévisible au bon ordre, à la salubrité, à la tranquillité et à la sécurité publiques». Elles ont été introduites au beau milieu de la loi contre la délinquance et de la criminalité (prostitution, mendicité, gens du voyage, rassemblements dans les halls d'immeubles...) par un amendement gouvernemental alors que Sarkozy était ministre de l'Intérieur.

Même si les tribunaux administratifs n'autorisent la réquisition que d'un nombre limité de salariés pour un «service minimum», on voit ce qui est en jeu: rendre impossible le blocage de l'économie par une grève bouchon. Ces limites visent à combattre les secteurs qui sont à la pointe des mobilisations hostiles à leurs projets. Sarkozy, l'ami des patrons, le sait bien: l'histoire des avancées sociales pour les salariés, c'est l'histoire des grèves, des luttes ouvrières.

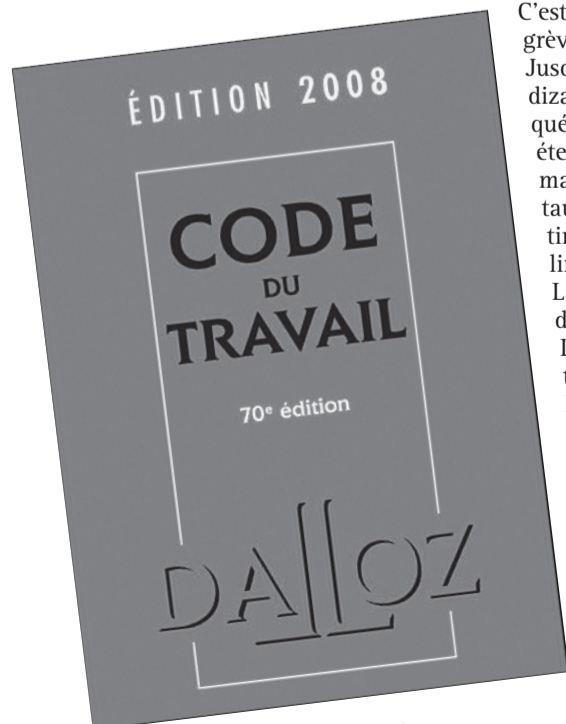
Plusieurs conditions doivent être réunies pour la réquisition:

- la situation d'urgence;
- l'exigence liée à une atteinte constatée ou prévisible au bon ordre, à la salubrité, à la tranquillité et à la sécurité publiques;
- les moyens dont dispose le préfet ne lui permettent plus de poursuivre les objectifs pour lesquels il détient des pouvoirs de police.

Lorsque ces trois conditions sont réunies le préfet peut prendre, par arrêté motivé, et sous le contrôle du juge administratif, les mesures suivantes:

- réquisitionner tout bien ou service;
- requérir toute personne nécessaire au fonctionnement de ce service ou à l'usage de ce bien;
- prescrire toute mesure utile jusqu'à ce que l'atteinte à l'ordre public ait pris fin ou que les conditions de son maintien soient assurées.

L'arrêté motivé fixe: la nature des prestations requises, la durée de la mesure de réquisition et les modalités de son application.



Le travail : entre de classe

Le licenciement, outil de gestion social et économique

Le contrat de travail et donc sa rupture sont au centre du droit du travail. Pour celui qui achète la force de travail et dispose du pouvoir économique et politique de subordination, c'est un droit de licencier. Les règles entourant cette rupture sont donc un enjeu majeur pour le patronat, et les « innovations » n'ont pas manqué ces dernières années. L'idée centrale est de lever les « rigidités » institutionnelles pour « fluidifier » les relations sociales et améliorer la « performance » du marché du travail. Cela suppose la « sécurité juridique » des licenciements, quelle que soit leur cause, c'est-à-dire accroître la flexibilité, limiter l'impact des contentieux et conflits et mieux maîtriser leur coût.

Le droit du licenciement économique (42% des licenciements en 2008 et 2009 selon l'Insee) et l'instauration de la rupture conventionnelle du contrat de travail l'illustrent.

Les sources réglementaires et jurisprudentielles du droit du licenciement économique donnent aux salariés, d'une part, des droits collectifs : consultation des représentants du personnel sur les motifs des restructurations et des suppressions d'emplois, expertise comptable et juridique pour les comités d'entreprise, contrôles partiels du juge et de l'administration sur la régularité des procédures et le contenu du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). D'autre part, le salarié dispose de droits individuels : conformité du motif économique invoqué aux critères juridiques en vigueur, obligation de reclassement, critères d'ordre des licenciements.

Ces droits peuvent servir d'appui dans les mobilisations ou la contestation individuelle d'un licenciement. Mais ils sont différenciés. Ils varient selon la taille de l'entreprise, la présence ou non de représentants du personnel, le caractère individuel ou collectif du licenciement, l'importance du licenciement collectif ou le statut contractuel des salariés (CDI, CDD, intérimaires). Le droit est moins construit pour traiter des licenciements en fonction des conséquences pour les salariés

que pour permettre la gestion « sociale » des restructurations susceptibles d'entraîner des luttes collectives.

La définition du motif économique et les règles qui en découlent n'ont pas pour objet d'empêcher restructurations et licenciements. L'employeur (ou le groupe) reste seul maître à bord, à la fois juge de l'intérêt de ses affaires, de leur bonne marche et de leur organisation, jusqu'au choix des salariés. Le législateur,

sauvegarde de compétitivité, rendant possibles les réorganisations anticipant menaces ou difficultés à venir.

Cela conduit dans la pratique à limiter les débats sur les motifs des restructurations au cadre de l'entreprise et à les présenter comme conséquences de situations économiques imposées (la faute à la crise et à la concurrence) ou d'impératifs comptables relevant du débat entre experts. Or, ils résultent avant

reclassement ou de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement social (voire de « revitalisation » de bassins d'emplois) n'ont pour objet de contraindre les décisions et ne servent jamais de facteur dissuasif ou déterminant. Les victoires judiciaires elles-mêmes n'ont qu'un aspect temporaire permettant de repousser les échéances.

L'enjeu pour le patronat est donc de maîtriser les incertitudes : longueur des procédures de consultation et incidences éventuelles sur le nombre de licenciements, conflits et contentieux, processus de reclassement, coût des mesures sociales, des indemnités supra légales et des contestations. Telle est la motivation de certaines évolutions de la réglementation : limitation à douze mois du délai du recours contentieux pour motif économique, négociation dans les entreprises d'accords « de méthode » aménageant les règles de procédure de consultation ou d'accords « de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences » visant à établir de véritables plans anticipés, sans motif préexistant. Il s'agit d'associer à froid les syndicats à la gestion des restructurations et ainsi de prévenir les futurs conflits. Permise par la loi, la substitution de plans de départs volontaires, impliquant la rupture amiable du contrat de travail et le renoncement à toute contestation judiciaire, aux plans de licenciements « secs » relève de la même logique. Un intérêt bien compris par la Cour de cassation qui, par un arrêt d'octobre 2010, exonère l'employeur qui comprime ses effectifs sur la base du volontariat de son obligation de reclassement.

Se dessine ainsi un droit affranchi de la réalité des menaces économiques pesant sur le salarié, visant à lui imputer la responsabilité de la rupture du contrat et à vider de leur (maigre) substance les cadres collectifs et l'exigence de maintien dans l'emploi.



(PHOTO THÉÂTRE ROUGE/TN)

l'administration et le juge s'interdisent toute ingérence dans la gestion des entreprises, au point que la « liberté d'entreprendre » a été érigée en principe suprême par le Conseil constitutionnel en 2002. Si le Medef réclame un assouplissement de la définition actuelle, sa formulation laisse place à un éventail de causes qui ne se limitent pas au constat de difficultés insurmontables. La Cour de cassation a ainsi introduit en 2006 la notion de

tout de choix stratégiques, y compris dans leur déclinaison par le choix du licenciement, impliquant le plus souvent des enjeux au niveau de la branche – décisions dans lesquelles les salariés n'ont aucun droit d'intervention. Ni la consultation des représentants du personnel (seulement indicative, quand elle a lieu dans les règles), ni le contrôle de l'inspection du travail (sans réel pouvoir coercitif en la matière) ni l'obligation de

La rupture conventionnelle

La rupture conventionnelle du contrat de travail, créée en juin 2008 avec la signature des centrales syndicales (CGT et Solidaires exceptés), procède de cette même logique, avec un degré de raffinement supplémentaire. L'exigence de motivation de la rupture du contrat par l'employeur est purement et simplement évacuée au profit d'un accord « de gré à gré » conclu après une procédure très allégée et fondée sur une « liberté de consentement » des parties relevant de la plus parfaite mystification eu égard au lien de subordination.

Le dispositif est bouclé par l'inanité du contrôle ultérieur. L'administration, chargée de l'homologation, ne dispose que d'un délai de quinze jours et n'est dotée d'aucun moyen de contrôle des vices de consentement (la loi ne prévoit elle-même aucun contrôle d'une éventuelle mesure discriminatoire). Elle homologue dans 91% des cas, le plus souvent tacitement. Quant à un éventuel contentieux devant les tribunaux, il est

lui-même restreint par l'absence de motivation qui reporte sur le salarié la preuve d'un éventuel motif. Que peut valoir une contestation sur une rupture à laquelle on a préalablement donné son accord ?

Ce dispositif dote donc le patronat d'un outil pratique qui lui permet à la fois de se prémunir des risques liés à la contestation des licenciements personnels (faute, insuffisance professionnelle) ou présentant un caractère discriminatoire, mais aussi de dissimuler les licenciements économiques ou pour inaptitude et contourner les obligations qui y sont liées, notamment celle du reclassement. Même si la rupture conventionnelle ne peut légalement être mise en œuvre dans le cas d'une procédure de licenciement collectif et si le contournement est plus difficile dans les entreprises dotées d'un comité d'entreprise, des cas de fraude ont déjà été relevés par l'inspection du travail. Elle permet aussi au patronat d'atténuer le coût de la rupture, en renvoyant le

montant de l'indemnité à la négociation individuelle et en supprimant le risque de payer des dommages-intérêts, tout en reportant le coût social sur la collectivité puisque la rupture conventionnelle ouvre droit à l'assurance-chômage.

Avec son succès (elle représente 13% des licenciements en 2008 et 2009 selon l'Insee) se développe ainsi un outil de gestion de la main-d'œuvre, y compris sur critère d'âge (les salariés de 55 ans et plus sont sur-représentés dans ce mode de rupture par rapport à l'ensemble des ruptures de CDI intervenues en 2008 et 2009) et d'évitement de conflits individuels et collectifs fondé sur l'individualisation et l'isolement.

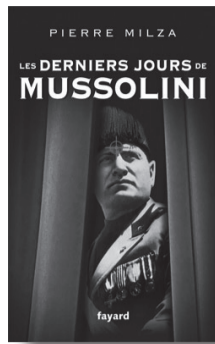
Ces éléments soulignent s'il en était besoin la pertinence du mot d'ordre d'interdiction des licenciements dans son aspect le plus subversif, la contestation même du pouvoir de direction et de disposer du travail d'autrui.



www.lairederien.net

Envie de vous balader? L'aire de rien... l'aire de rien... Venez saisir cette bulle d'air à la découverte du monde. Reportages de rue, balades en photo et en poésie, à Paris, à Berlin et ailleurs. Ce site nous fait rêver... voyager...

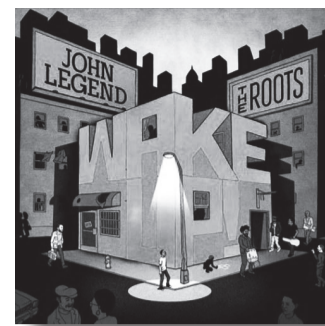
En survolant nos sociétés en ébullition avec, pour guides, les artisans de la liberté et de la contestation, nous accomplissons la plus jolie excursion poétique. Accrochez-vous, nous vous présentons, l'air de rien, les vibrations qui nous posent questions.



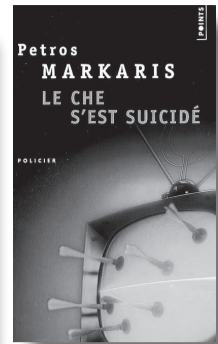
LIVRES
LES DERNIERS JOURS DE MUSSOLINI
Pierre Milza
Fayard / 21,90 euros
Milza se penche ici sur un épisode – la capture et l'exécution de Mussolini par des partisans communistes – qui semble très connu, mais, pourtant, qui recèle des zones d'ombre. «Valerio», le partisan qui tira sur le Duce, était officiellement Walter Audisio, qui a souvent raconté l'épisode – mais peut-être était-ce en réalité Luigi Longo, dirigeant de plus haut niveau. Et puis, des bruits coururent sur le rôle de Churchill dans l'affaire... Bref, Milza n'assène ni ne révèle rien, mais fait le point sur certaines contradictions mal éclaircies. La mort du dictateur italien n'est pas aussi mystérieuse que celle de, mettons, John Kennedy, mais le bouquin de Milza se lit comme un polar.
Paul Louis Thirard



EXPOS
FLORENCE HENRI
Hôtel des Arts de Toulon jusqu'au 9 janvier 2011
Florence Henri (1893-1982) quitta une carrière de pianiste internationale pour la peinture, avec des maîtres comme Klee et Kandinsky, dont elle suivit les cours au Bauhaus. Ils lui suggèrent de se mettre à la photographie, et à côté de portraits étonnants d'émotion et de fraîcheur, ses images et photomontages «modernistes» composés souvent avec des jeux de miroirs devinrent vite «classiques», inspirant plus tard des cinéastes de la Nouvelle Vague tel Godard. Elle enseigna aussi la photo à des élèves comme Gisèle Freund, mais c'est la peinture qui la requit le plus assidûment. Cette belle exposition, doublée d'un excellent catalogue, est la première à confronter ces deux aspects de son œuvre et à reconstituer le parcours artistique de cette femme remarquablement douée et libre.
Gilles Bounoure



MUSIQUES
WAKE UP!
John Legend & The Roots
Sony Music
Ce disque scelle une inespérée association entre John Legend, un des plus dignes représentants de la scène soul actuelle, et The Roots, l'une des formations hip-hop les plus polyvalentes et innovantes. Ils partagent tous néanmoins un profond respect pour l'héritage des artistes afro-américains des années 1960 et 1970 qui surent allier le sens du groove et le goût de la lutte. Leur rencontre ne pouvait donc que déboucher sur un hommage aux gloires passées, connues ou non, de cet âge d'or. Les reprises passent ainsi en revue l'utopiste *Wake up everybody* d'Harold Melvin and the Blue Note (le son de Philadelphie), le très sombre *Little ghetto boy* de Dony Hataway ou le toujours splendide et jazzy *I wish I knew how it would feel to be free* de Nina Simone qui n'a hélas pas pris une ride. Humble et réussi, un disque d'hommage et un devoir de mémoire.
King Martov



LIVRES
LE CHE S'EST SUICIDÉ
Petros Markaris
Points Policier / 7,80 euros
Costas Charistos est un flic précis et obstiné, grand utilisateur du dictionnaire. Des qualités qui vont lui être utiles pour déchiffrer l'affaire à laquelle il est confronté. Et pas une mince affaire : alors que les jeux Olympiques approchent et qu'Athènes n'est qu'un vaste chantier écrasé par la canicule, un homme d'affaires, un député et un journaliste se suicident tour à tour en direct. C'est la panique dans les hautes sphères ! Charistos va devoir sortir les cadavres du placard, en particulier les reniements et trahisons de ces militants «révolutionnaires» passés de l'autre côté de la barrière. En plus de passer un bon moment, voilà une occasion de se plonger dans les méandres de l'histoire politique contemporaine de la Grèce.
Henri Clément

rencontre

DE NOUVEAUX ENJEUX FÉMINISTES ?

Débat à La Brèche le 17 décembre à 19 heures



Quarante ans après l'émergence du Mouvement de libération des femmes (MLF), où en est le féminisme ? Si les mouvements se divisaient déjà en tendances opposées dans les années 1970, le paysage féministe actuel est devenu encore plus complexe à décrire. C'est pourtant ce à quoi s'attèle le livre *Féminisme au pluriel* qui dresse un panorama non exhaustif mais revigorant des combats contemporains. La multitude des féminismes comme l'explique le titre, est présentée sous divers angles tels que les femmes et la santé au travail, le rapport entre féminisme et islam, les attaques contre l'avortement, les hommes dans les mouvements féministes, la condition des prostituées, des travailleuses sans papiers et les débats féministes sur les trans. Outre la question des égalités réelles hommes-femmes toujours prégnante, les batailles contre le racisme, l'homophobie et le capitalisme sont décrites comme à chaque fois plus imbriquées les unes dans les autres. L'articulation entre sexe, race et classe semble alors un pré-requis pour penser toute transformation de la société annihilant, pour là même, la nécessité de hiérarchiser une lutte par rapport aux autres. Cette complexité dans les dimensions des combats féministes ainsi que le contexte politique dominant de régression sociale et de conservatisme pourraient expliquer que perdurent des conflits virulents au sujet du voile, de la prostitution, de la parité... Tout en laissant la parole à des actrices des combats féministes, le livre tente de présenter différents points de vue sans nier les controverses. La croisée des sphères théoriques et militantes, issue d'une démarche matérialiste et sans dépossession de la parole, offre un support utile pour la discussion et l'action.

Nous vous invitons donc à venir débattre autour de ces enjeux des féminismes en compagnie de certains des auteurs du livre *Féminisme au pluriel* coordonné par Pauline Debenest, Vincent Gay et Gabriel Girard (7 euros aux éditions Syllepse + un apéro-débat féministe, c'est Noël avant l'heure).
L'équipe de La Brèche

À COMMANDER À LA LIBRAIRIE LA BRÈCHE
27 rue Taine 75012 Paris / www.la-breche.com
Tél. : 01 49 28 52 44 / Fax : 01 49 28 52 43
Port offert avec cet article. Préciser nom et adresse, merci.

ROMAN *La fortune de Sila*

L'écrivain Fabrice Humbert est l'auteur de *La Fortune de Sila*, un roman sur fond de mondialisation et de crise économique.

Ton roman est-il un livre sur la crise ?
La fortune de Sila porte sur la mondialisation, sur le monde actuel. C'est un récit choral, avec plusieurs personnages. Cela me semblait nécessaire car je voulais un éclatement des lieux et des personnages, qui rende compte des espaces différents et des flux humains. J'y parle d'économie parce que c'est un moyen extraordinaire pour lire le monde. On ne peut pas parler du monde actuel sans parler d'économie, elle n'a jamais eu autant d'importance qu'aujourd'hui. Mon livre se déroule dans une période particulière du capitalisme, de 1989 à 2008, de la chute du Mur de Berlin à la crise des subprimes. C'est le moment du capitalisme triomphant, d'une avidité sans limite. J'ai voulu accompagner mes personnages le long d'un parcours qui correspond à l'évolution de notre monde, avec en Russie notamment le retour d'un capitalisme sauvage, primitif, qui offre des possibilités romanesques passionnantes. Le livre commence en 1995, une époque où Lev, professeur d'université russe devenu oligarque, est au sommet de sa puissance. Les Français, Simon et Matthieu, viennent de décider de tenter leur chance dans la finance à Londres ; l'Américain Ruffle a pour projet de gagner de l'argent en proposant des crédits pourris aux plus pauvres. C'est une époque où les plus déterminés, ceux qui ont le moins de scrupules, peuvent faire fortune. Il n'y a pas pour autant d'escroc à la Maddoff dans mon livre. Car le problème ce n'est pas un simple voleur comme Maddoff, il y en a eu et il y en aura toujours, le problème c'est le système lui-même, qui est allé droit dans le mur. Un seul personnage dans le roman n'est pas mu par la passion de

l'argent. Sila, qui a donné son nom au titre, est un jeune Africain devenu serveur dans le grand restaurant où se joue la scène inaugurale du livre. Il est violemment agressé par un des clients. J'ai voulu commencer par une scène de violence sociale où le riche frappe le pauvre : personne ne se lève pour intervenir.

Quel est le rapport entre individus et histoire dans ton livre ?

C'est une question que j'avais déjà abordée dans mon précédent roman, *Origine de la violence*, où j'évoquais des personnages ordinaires devenus des bourreaux dans le contexte du nazisme. Ils n'auraient pas existé dans leur barbarie sans la situation historique qui leur a permis de se développer comme tels. C'est la même contrainte historique qui existe pour Lev. Il vit dans un milieu où il ne peut réussir que par le cynisme et l'immoralité. Il sait que s'il reste professeur d'université dans l'ex-URSS, il ne gagnera que quelques roubles et sa position sociale sera dégradée. Il choisit la politique et les affaires. Il fait alors le choix de l'argent mais c'est aussi un choix moral. Dans une période de bouleversement, les individus sont confrontés à des choix radicaux. Dès que les choses se tendent, les individus sont écrasés par l'histoire, sommés de choisir. Les sociétés apaisées ont l'impression d'échapper à cette histoire, mais ce n'est qu'une impression car nous subissons tous le système économique.

Ton livre est-il politique ?

Je serais très heureux qu'on lui trouve un sens politique. Je trouve intéressant de confronter le livre à des discours étrangers à la littérature, conceptuels : histoire,

économie, politique. Dans ce cadre, quelle est la particularité de la littérature, que peut-elle apporter ? Je pense que la littérature pose des questions, qu'elle présente des situations, des personnages. C'est le règne de l'individu, mais à travers ces individus elle peut dire des choses essentielles de notre temps. Elle porte un discours à travers des images et des figures. La littérature a toujours une portée politique, consciente ou non, même si elle ne se réduit pas à ça.

Propos recueillis par Sylvain Pattieu

Interview en version longue sur www.npa2009.org



La Fortune de Sila, Fabrice Humbert, éditions Le Passage, 18 euros

1995

Ouverture d'un nouveau cycle social

La puissante mobilisation contre la réforme Sarkozy-Woerth des retraites s'inscrit dans la continuité de celles engagées depuis 1995. Pour en comprendre les évolutions et tirer des leçons utiles à la reprise de nouvelles mobilisations, revenons quinze ans en arrière...

À partir des années 1970, la montée du chômage de masse, puis, après 1981, les désillusions provoquées par la politique du gouvernement de gauche cautionnée par les organisations syndicales, ont pesé sur les mobilisations. Les profondes restructurations du tissu industriel avec la quasi-liquidation de certains grands secteurs (sidérurgie, mines), souvent bastions du mouvement syndical, semblaient incontournables et ont été accompagnées de reculs sociaux profonds. Même si de grandes luttes ont marqué cette époque (sidérurgie, Renault, Peugeot, Alstom), c'est un sentiment de défaites qui dominait.

À partir de 1986, les premières réactions se développent avec les luttes des cheminots, de la RATP, des infirmières, des routiers et des marins. Se situant souvent à la marge du mouvement syndical, elles critiquent ouvertement la stratégie syndicale donnant naissance à des structures d'auto-organisations (coordinations), annonçant la crise du mouvement syndical qui ouvre la voie à création de la FSU et à la croissance de SUD.

À partir de 1989, des grèves dans les secteurs financiers se développent, puis, en 1993, à France Telecom et à Air France. C'est ensuite la lutte contre le Contrat d'insertion professionnelle (CIP) en 1994. En 1993, Balladur s'attaque sournoisement mais fondamentalement aux retraites avec le passage à 40 annuités de cotisation dans le privé. Un coup bas dont les conséquences sont encore lourdes aujourd'hui. Sur le terrain politique, après le calamiteux deuxième septennat de Mitterrand, Chirac se fait élire en 1995 sur le thème du combat contre «la fracture sociale». Mais, très rapidement le gouvernement décide d'engager des réformes profondes de la Sécurité sociale, de mettre en cause le développement de la SNCF au travers d'un Contrat de plan et de s'attaquer aux régimes spéciaux de retraites.

DES TERRAINS MINÉS

FO qui a la responsabilité de la gestion de la Sécurité sociale n'a pas l'intention de s'en laisser déposséder au bénéfice de la CFDT et sous la tutelle financière du Parlement. La Fédération des cheminots est un des piliers de la CGT et le système de retraites un des fondements du statut de la fonction publique. Dès le début de l'année 1995, les deux confédérations organisent des journées d'action pour défendre la Sécurité sociale. En octobre, plusieurs journées de grèves et de manifestations sont massivement suivies par les cheminots et dans la fonction publique. En novembre,



En 1995 comme en 2010, les cheminots font partie des secteurs piliers du mouvement social. (PHOTO THÉÂTRE ROUGE/MILO)

la mobilisation prend de l'ampleur avec de nouvelles manifestations et, le 25 novembre, la grande manifestation pour les droits des femmes coïncide avec le démarrage de la grève reconductible à la SNCF. C'est à partir de ce moment que la grève prend toute son ampleur ainsi que les débats remettant en cause le consensus qui, depuis la chute du Mur de Berlin, semblait avoir rendu le capitalisme indépassable. La grève massive des transports publics entraîne un quasi-blocage de l'activité avec un large soutien de l'opinion qui donne naissance au contestable concept de «grève par procuration». Mais c'est l'ensemble du secteur public qui est dans la grève avec EDF, la poste, l'enseignement, les hôpitaux, fournissant les nombreux et grands cortèges des manifestations.

La radicalisation de la mobilisation et des débats entraînent une large fracture dans l'ensemble de la société. D'un côté les défenseurs inconditionnels du système, avec Juppé «droit dans ses bottes» derrière lequel se retrouvent, outre la droite unie, toute une partie de l'intelligentsia mais aussi la direction de la CFDT et la majorité du PS. De l'autre, tous ceux qui refusent la régression sociale. Le défi lancé par Juppé sur l'atteinte du seuil de 2 millions de manifestants pour renoncer à son projet est relevé mi-décembre et le gouvernement

renonce à modifier le système des retraites, renonce au contrat de plan de la SNCF, mais maintient sa réforme de la Sécurité sociale. Le faible développement de l'auto-organisation et de la mobilisation dans le secteur privé ne permettent pas au mouvement d'aller plus loin. D'autant plus que le congrès de la CGT qui s'est tenu en plein mouvement a refusé de prendre l'initiative d'un appel à la grève générale.

Au total, le mouvement gréviste de l'automne-hiver 1995, malgré ses succès mitigés, apparaît comme le point de départ d'une phase nouvelle de mobilisations. Même si la constitution d'un front syndical combatif autour de la CGT, de la FSU, de FO et de SUD ne permet pas de masquer la faiblesse de la mobilisation dans le privé. Ces caractéristiques se retrouvent dans les mobilisations des années 2000 pour les retraites, notamment les régimes spéciaux ou contre le CPE, en en fixant les limites. Parallèlement, dans le secteur privé, les salariés, le plus souvent le dos au mur, expriment leur colère lors des mobilisations contre les licenciements et les fermetures de sites. La rencontre, la fusion des luttes du privé et du public qui se sont esquissées dans la lutte contre la réforme des retraites sont la clef du succès des mobilisations futures.

Robert Pelletier

hommage

Claire Villiers

Notre camarade Claire Villiers est décédée le vendredi 3 décembre. Elle a marqué l'histoire sociale, syndicale et politique de notre pays. D'abord au travers de son engagement syndical en tant que dirigeante de la CFDT-ANPE et de la gauche CFDT bataillant contre le libéral-syndicalisme de la direction confédérale de la CFDT où elle a eu également un investissement important dans la région interprofessionnelle Île-de-France.

Comme responsable syndicale, elle a eu un rôle décisif dans la construction du mouvement «Agir ensemble contre le chômage». Salariée de l'ANPE, responsable CFDT, elle devint porte-parole du mouvement des chômeurs. Elle était reconnue pour son humanisme, son inflexibilité face à l'injustice et à l'exclusion sociale.

Le mouvement des chômeurs a surgi en 1994 avec la marche nationale qui a traversé le pays, puis les marches européennes et le mouvement de l'hiver 1997/98.

Une grande partie du monde des «sans-emploi/sans-logement/sans-papiers» a retrouvé dans ce combat sa dignité, sa verticalité, donnant quelques cauchemars aux dominants et divers gouvernements. Elle avait une capacité extraordinaire à faire réfléchir les gens ensemble, à les mettre en mouvement.

Claire était également extrêmement attachée à l'unité syndicale, au caractère interprofessionnel du syndicalisme et était viscéralement internationaliste et féministe. Lors de la rupture de la CFDT-ANPE avec la confédération CFDT, elle participa à la construction du SNU-ANPE au sein de la FSU devenant ensuite SNU-Pôle emploi. Claire, avec quelques autres, a décidé d'investir son expérience sociale et syndicale dans la sphère politique, en participant à un regroupement politique, l'Alternative citoyenne. Éluë conseillère régionale puis vice-présidente de la région, chargée de la démocratie régionale, elle était de nouveau candidate aux régionales mais sa sensibilité issue du mouvement social a été broyée par les tractations finales d'appareil entre le PCF et le Parti de gauche. Elle en avait ressenti une certaine amertume.

La disparition de Claire laisse un grand vide. Nous avons des désaccords, des débats politiques en particulier concernant la présence de «représentants» du mouvement social dans les institutions, les alliances de gestion avec le PS.

Avec Claire disparaît une représentante de ce catholicisme social qui tendait à l'expression d'une sorte de «théologie de la libération à la française».

Comme disent les camarades latino-américains : Claire présente ! Nous la continuons dans nos luttes.

courrier

Pour nous écrire, pour prendre contact : redaction@npa2009.org // NPA, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil

Thales. M. C. (Web) : Petite précision sur le *Tout est à nous* ! n°80, en dernière page. Thales est un groupe essentiellement d'armement. L'État est majoritaire, et comme à Renault, fait le contraire de ce qu'il a préconisé dans sa contre-réforme des retraites.

Mais il y a un autre débat sous-jacent : défendre l'emploi est une chose, soutenir la construction d'armes sophistiquées et en doter des pays dont certains n'arrivent pas à nourrir ni loger leur population en est une autre. Gaston Couté (1880-1911) évoquait déjà cette dualité terrible dans sa chanson *Le fondateur de canon*. À lire et à écouter.

Référendum. D.A. (Val-de-Marne) : Bien sûr demander un référendum en plein mouvement des retraites «apparaissait plus comme une diversion qui laissait croire qu'on pouvait éviter une

confrontation majeure pour gagner», comme le dit Sandra Demarcq dans un article paru dans *Tout est à nous* ! n°80. Bien sûr, les décrets d'application de la loi n'existent pas pour le moment et obtenir un référendum demanderait une mobilisation comparable à celle des retraites. Mais pour autant, parmi les plus de 300 000 signatures se trouvent celles de nombreuses personnes qui se sont battues pour la défense des retraites et qui n'acceptent pas que le gouvernement soit passé en force. Le gouvernement reste illégitime. Que ce soit à cause de son mépris du mouvement social, parce qu'il veut nous faire payer la crise ou encore parce qu'il réprime, expulse et affirme vouloir continuer de le faire. Sarkozy, Fillon et cie sont massivement désapprouvés par la population. La crise économique n'a pas fini de faire sentir ses effets. Aujourd'hui, face à ce pouvoir affaibli,

l'exigence d'un référendum pourrait appuyer sur un maillon faible et provoquer une crise politique. Par ailleurs, cela pourrait venir en appui aux luttes que nous devons mener : contre la réforme des retraites complémentaires, contre la réforme de la dépendance dont Bachelot vient d'annoncer l'agenda. Un des dangers de la situation actuelle, est que le gouvernement puisse continuer sa vague de contre-réformes. Ne pas lâcher sur les retraites, même sous la forme d'un référendum, qui bien sûr n'aurait pas les mêmes effets que la mobilisation, entraverait le pouvoir. Constituer des comités pour l'organisation d'un référendum pourrait également rassembler ceux qui veulent encore se battre. Cela pourrait également donner une perspective autre que d'attendre 2012.

LE N°16 DE TOUT EST À NOUS! LA REVUE EST DISPONIBLE

VOUS TROUVEREZ DANS CE NUMÉRO

un dossier sur les grèves pour les retraites, un retour sur la naissance du PCF... et bien d'autres articles encore ! Vous pouvez vous le procurer en envoyant un chèque de 4 euros à l'ordre de NSPAC à :

Tout est à nous !, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil Cedex.

Pour vous abonner, remplissez le formulaire page 11.



Plysol, histoire d'un sacrifice

Les salariés de Plysol, à Lisieux (Calvados), occupent leur usine depuis le 26 octobre. Après des années de luttes, de ventes et de liquidations, l'usine de contreplaqué est fermée et 150 salariés sur 220 sont licenciés.

Plysol, Leroy puis Isoroy, a été fondé en 1907. Leader européen, à une époque, de la filière bois, cette usine a compté près de 1 200 salariés à Lisieux qui en était le siège social.

Au fur et à mesure des repreneurs, la situation n'a cessé de se dégrader : Pinault avait racheté l'entreprise pour un euro pour la céder ensuite à des Portugais. En mars 2009, après liquidation, il restait trois usines : Lisieux, Fontenay et Épernay, employant 500 personnes et exploitant 600 000 hectares de concessions de forêts au Gabon et son bois d'okoumé prisé pour le contreplaqué. Un repreneur chinois a alors été retenu, soutenu par le maire UMP, Bernard Aubril, le PS, le PCF, Europe Écologie et l'État au motif qu'il allait sauver tous les sites et tous les emplois. Six mois plus tard, il était évident que ce repreneur ne respectait aucun engagement, se comportait en voyou et pillait les forêts du Gabon au profit de la Chine. Pourtant, personne n'a daigné entendre les appels au secours répétés des salariés. Dix-huit mois plus tard, lors d'une nouvelle liquidation judiciaire avec un nouveau repreneur, libanais cette fois, l'usine de Lisieux est sacrifiée.

Alors que les collectivités et l'État sont prêts à accorder des aides conséquentes au repreneur, les salariés galèrent et doivent fournir moult justificatifs pour le moindre secours. N'ayant plus rien à perdre, ils occupent l'entrée de leur usine jour et nuit depuis le 25 octobre pour obtenir le paiement de leurs indemnités avant le 15 décembre et une prime extra-légale à la hauteur du préjudice subi.

Ces ouvriers revendiquent leur savoir-faire qui se perd, leur métier.

Les salariés licenciés sont malades à l'idée que personne n'ait défendu un véritable projet industriel à une époque où l'on parle beaucoup de développement durable. Ils regrettent en particulier de ne pas pouvoir travailler les bois de pays.

Ils sont ulcérés par l'attitude du maire, plus intéressé par une étape du tour de France que par le sort de ses concitoyens. Depuis le début de la lutte, jamais il n'est venu les voir, préférant les traiter à la radio « de brûleurs de palettes ».

Ce combat pacifique, dans la lignée des Moulinex, Molex et Continental, est exemplaire. Si les ouvriers sont jetés par les capitalistes et abandonnés par l'État, ils peuvent compter sur la population qui exprime tous les jours sa solidarité !

Le feu des Plysol brûle depuis un mois et demi et ces femmes et ces hommes déterminés souhaitent que leur combat aboutisse avant Noël car ils savent que le plus dur reste à venir : la solitude dans la recherche d'emploi dans un bassin déjà durement touché.

Un concert de soutien aura lieu le samedi 11 décembre à Mézidon, à la Loco, à partir de 17 heures. Entrée gratuite avec une caisse de solidarité (le concert est organisé par Michel Batrel, militant NPA du comité Lisieux, Pays d'Auge).

Site de soutien : <http://solidariteplysol.over-blog.org>

Fralib Gémenos : appel au boycott

Un rassemblement départemental interprofessionnel sur l'emploi et contre le chômage aura lieu le lundi 13 décembre à 11 heures devant l'usine Fralib à Gémenos (Bouches-du-Rhône). Le NPA appelle à y participer massivement.

L'intersyndicale CGT-CFE/CGC de Fralib appellent les consommateurs à boycotter les produits Lipton, notamment les sachets « pyramides », et demande le rétablissement de l'investissement à Gémenos et en particulier l'installation de machines pour produire les sachets pyramides fabriqués actuellement en Belgique et en Pologne avec la matière première de Fralib.

Fin septembre, le groupe Unilever annonçait son intention de fermer l'usine Fralib (thés Éléphant et Lipton) de Gémenos. 182 emplois sont depuis menacés. Certains salariés ont 35 ans d'ancienneté dans l'entreprise. Le plan de reclassement d'Unilever propose majoritairement des emplois dans ses usines de Pologne...

Face à la brutalité de l'annonce, les salariés de Fralib se sont aussitôt organisés pour contrer les plans d'Unilever. Forts de leur lutte du printemps dernier, ils sont bien décidés à démontrer que les raisons économiques avancées par le groupe sont injustifiées et mensongères. Ils l'ont expliqué au préfet et aux élus présents lors de la table ronde à la préfecture le 26 novembre dernier, ce qui a conduit le représentant de l'État à demander à Unilever et aux syndicats de faire des propositions alternatives à la fermeture.

Les salariés restent unis et déterminés contre la fermeture de l'usine. La solidarité doit se développer autour de leur lutte et de la défense de l'emploi industriel en Provence.

La deuxième flottille en route pour Gaza !

Après l'assaut de la Flottille de la liberté par l'armée israélienne en juin dernier, une nouvelle flottille se prépare, avec pour objectif d'atteindre les côtes de Gaza au printemps prochain. Ainsi, quinze à vingt bateaux prendront la mer, pour démontrer que les militantEs de la solidarité avec la lutte du peuple palestinien ne renoncent pas. Au contraire, cette lame de fond se renforce et s'élargit. Plus de 50 nations seront impliquées et navigueront ensemble pour exiger la levée totale du blocus. En France, la campagne unitaire est en marche, rassemblant plus de 70 organisations. Des collectifs se mobilisent, des meetings s'organisent, comme à Montpellier avec la coalition contre Agrexco le 10 décembre. Face à la complicité des institutions internationales et des États, des mouvements sociaux du monde entier, des travailleurs, des

jeunes, prennent leurs responsabilités et se mobilisent concrètement afin d'isoler cet État responsable d'un crime contre l'humanité quotidien depuis plus de 1 300 jours et la mise en place du blocus.

Le 1^{er} juin, l'armée israélienne menait un acte de piraterie dans les eaux internationales contre la première Flottille, faisant neuf morts et de nombreux blessés. Les bateaux transportant 10 000 tonnes de matériel étaient saisis par Israël. Les réactions des populations du monde entier et les condamnations qui s'en suivirent déstabilisèrent Israël, mais ne le firent pas céder. Le blocus imposé aux 1,5 million de Palestiniens vivant à Gaza depuis plus de trois ans et demi perdure, asphyxiant l'économie, rendant impossible la reconstruction des bâtiments détruits lors du massacre perpétré par Israël en janvier 2009, enfermant les Palestiniens dans une véritable prison. Le rêve avoué de

l'ancien Premier ministre israélien Itzhak Rabin de voir sombrer Gaza dans la Méditerranée fait office de politique pour l'État israélien, avec la complicité de l'Égypte, de l'Union européenne et des États-Unis qui, au delà des condamnations de circonstances, ne prennent aucune mesure lorsque Israël montre qu'il est « capable de péter les plombs ».

À la lumière des victoires de la campagne BDS au niveau international, la deuxième Flottille pour la liberté s'inscrit dans ce mouvement global qui doit mettre fin à l'impunité dont jouit Israël. Elle doit nous conduire à construire et pérenniser le mouvement de solidarité populaire capable d'imposer la fin de l'impunité d'Israël et l'application des droits du peuple palestinien dans la région.

Julien Rivoire

Site de la campagne : unbateaupourgaza.fr

Manifs contre le chômage et la précarité

Le 4 décembre à nouveau, les organisations de chômeurs invitaient le monde du travail à se mobiliser contre le chômage et les précarités. Ces manifestations ont été initiées il y a près de dix ans, afin d'obtenir le déblocage des fonds de solidarité de l'Unedic non versés pendant l'année. Après plusieurs années de mobilisation, les chômeurs ont alors obtenu le versement d'une « prime de Noël », maintenue jusqu'à maintenant mais non inscrite comme un vrai droit.

À ce rendez-vous annuel, la manifestation de Paris a rassemblé 3 000 personnes dont les organisations de chômeurs (AC!, Apeis, MNCP, CGT Chômeurs), ainsi que Solidaires, la FSU-Pôle Emploi, la CIP-Île-de-France, la CNT et des soutiens politiques dont un cortège du NPA. Des manifestations ont également eu lieu à Nancy

(100 personnes dont des salariés de Tati en lutte) et Bordeaux (180 manifestants).

Le peu de participation montre la faiblesse du mouvement des chômeurs, qui peine à trouver un nouveau dynamisme alors que le nombre de chômeurs augmente et que la négociation Unedic qui s'ouvre est lourde de dangers. Elle montre

aussi que la solidarité envers les plus démunis doit se construire dans le mouvement ouvrier, après une action contre les retraites qui avait su rassembler des millions de personnes.

CorrespondantEs Commission précarité du NPA



(PHOTO THÉÂTRE ROUGE/BABAR)

Est Ensemble pour Veolia

De façon bien peu courageuse, la jeune communauté d'agglomération Est Ensemble s'est prononcée pour la réadhésion de son service de distribution d'eau au Sedif géré par Veolia au lieu d'un passage en régie publique.

Est Ensemble, créée en début d'année, regroupe neuf communes de Seine-Saint-Denis (Montreuil, Pantin, Bobigny, Bondy, Les Lilas, le Pré-Saint-Gervais, Bagnolet, Noisy-le-Sec, Romainville) et représente 400 000 habitants, constituant ainsi la première communauté d'agglomération d'Île-de-France.

L'enjeu était de taille puisque le 23 juin, 144 communes franciliennes confiaient à nouveau le contrat du Sedif à Veolia. L'agglomération s'était donnée un an pour étudier les moyens de passer son service d'eau en régie publique. Les arguments ne manquaient pas pour défendre cette reconquête : les élus d'Est Ensemble

très majoritairement de gauche, le passage de Paris au service d'eau en entreprise publique, la disparité des prix d'une commune à l'autre, la découverte d'aluminium dans l'eau du Sedif...

Las ! Modem, PCF, UMP, PS ont voté majoritairement le 30 novembre pour Veolia, malgré une mobilisation qui avait permis une semaine auparavant de bloquer la tenue du conseil communautaire pour exiger un vrai débat populaire et un service public de qualité. Les habitants rencontrés lors des nombreuses manifestations de rue se prononçaient presque unanimement pour le retour en régie publique quand ils découvraient avec consternation que ce service vital était privé depuis 1924. Même effroi au vu des différences de prix du mètre cube : à 200 mètres de Paris, des Montreuillois vont payer l'eau 4,19 euros contre 2,93 euros de l'autre côté du périphérique. Tout cela pour que Veolia puisse obtenir un taux de

marge de près de 60% (selon l'UFC Que choisir). Une aubaine pour ses actionnaires ! Et quand le prix baisse de quelques centimes pour que les politiques justifient leur signature en bas du contrat, ce sont les salariés qui trinquent par des suppressions de postes pour assurer la continuité d'un taux de marge honteux. Malgré cela, le conseil d'agglomération a vu ses élus de gauche voter à nouveau pour le requin Veolia, pour mieux en sortir dans douze ans selon certains ou parce qu'une régie publique nous coûterait trop cher selon d'autres. Comment croire qu'une gestion publique dénuée de bénéfices coûterait plus cher que le rapt de Veolia ? Comment croire qu'un futur gouvernement « gauche solidaire » renationaliserait d'anciens services publics comme EDF ou la Poste ? Le quotidien de nos villes et régions ne nous donne guère d'illusions.

Thibaut Blondin

À Nantes, on ne lâche rien

Une deuxième assemblée générale (AG) nationale des AG interpro et des collectifs de lutte constitués pendant le conflit des retraites s'est tenu à Nantes le 27 novembre. Elle fait suite à celle réunie à Tours le 6 novembre (voir *Tout est à nous !* n° 77). L'AG a rassemblé une centaine de militants mandatés par 22 villes (24 à Tours) dont sept nouvelles, parmi lesquelles : Brest, Rennes, La Rochelle, Sète, Béziers et des collectifs ruraux (plateau de Millevaches, intérieur du Pays basque). Le constat a été unanime : la période de lutte ouverte par le combat contre les

retraites est close et la politique menée par l'intersyndicale est en partie responsable de l'échec. Pour préparer les luttes à venir et offrir une perspective qui mène à la victoire, il est nécessaire que les militants les plus déterminés restent en contact. D'où le maintien de collectifs locaux et de réunions nationales au rythme d'une réunion tous les deux mois. La prochaine est fixée le 22 janvier à Chambéry. Un site web est créé : onnelacherien.org. L'ensemble des camarades avait le souci de rester uni. Aussi la question « stratégie et perspectives » ne fut pas traitée en assemblée plénière comme c'était prévu,

par manque de temps mais aussi pour éviter des frictions. Le choix du nom de ces AG nationales a été renvoyé à la réunion de janvier en tenant compte des propositions des collectifs locaux.

Il a été acté que l'on mènerait une action par mois, le même jour, tous ensemble. Le type d'action étant laissé à l'appréciation des collectifs locaux. Ainsi, le 14 décembre (date de la grève en Guadeloupe à l'appel du LKP) à Nantes se tiendra « une cabane des luttes » et de discussions à la foire commerciale des marchés de Noël.

Simone Grange

Rencontres nationales des luttes de l'immigration

Apprendre de nos anciens pour nos combats d'aujourd'hui, tel a été le thème principal de ces deuxièmes Rencontres nationales des luttes de l'immigration, tenues à Marseille, les 26 et 27 novembre. Ces rencontres étaient organisées par un collectif d'associations de Marseille et sa région, sous le parrainage du sociologue Saïd Bouamama. Faisant suite aux rencontres de Lille l'an dernier, elles ont mis en lumière la place et les spécificités des mobilisations de l'immigration post-coloniale dans l'histoire ouvrière française, un aspect souvent occulté par les médias mais aussi par les syndicats et les partis de gauche. Durant deux jours, plusieurs ateliers, à Septèmes-les-Vallons, à Gardanne et à Marseille, ont donné la parole à celles et ceux qui ont participé à des grèves très dures. L'intervention du président de l'Association des mineurs marocains du Nord a été un moment-clé. Les chibaniens (anciens) ont décrit le traitement néocolonialiste qu'ils ont subi, rappelant leurs luttes pour des logements dignes, leurs conditions de vie dans les bidonvilles puis les cités de transit pour, après plusieurs décennies, obtenir un appartement en... HLM. Ils ont exhorté les nouvelles générations à continuer le combat, à lutter contre le racisme, les violences



(PHOTO: THÈQUE ROUGE/MB)

policieres et les discriminations à l'emploi. Des participants à la Marche pour l'égalité de 1983 ont rappelé ce formidable mouvement faisant suite aux émeutes des Minguettes mais aussi la confiscation politique de cette mobilisation par le Parti socialiste au profit d'une vaste opération de soutien à SOS Racisme, association vide de sens politique autre que celui de taire la parole politique des enfants d'immigrés. Les différents intervenants ont témoigné d'une continuité des luttes au sein de l'immigration, puisant leurs racines dans l'histoire coloniale mais aussi dans les combats de la classe

ouvrière, rappelant ainsi la double dimension de leur être social. Nous sommes en effet issus de l'histoire coloniale avec des spécificités dont il faut tenir compte, mais nous sommes aussi issus de la classe ouvrière française avec qui nous devons mener les combats pour la transformation de notre société. Plusieurs centaines de personnes ont suivi ces journées avec une soif politique de connaître les luttes passées mais aussi la conscience de la nécessité de s'investir dans des mouvements citoyens et politiques d'aujourd'hui. À la table politique, l'intervention du porte-parole du NPA, Omar

Slaouti, a été fortement saluée par la salle. Les représentants du PS et de l'UMP présents ont été pris à parti sur la question palestinienne, la création de SOS Racisme et les lois racistes du gouvernement Sarkozy. Les prochaines rencontres auront lieu l'année prochaine à Paris. À la figure du khobziste (de khobz, pain, celui qui vend son âme pour un bout de pain), nous préférons celle de Frantz Fanon et nous faisons nôtre la conclusion de Saïd Bouamama : « *levons le poing et gardons la tête haute !* »
Comité Quartiers populaires 13 du NPA

Carhaix : défendons l'hôpital public !

Le 29 novembre, à Rennes, six jeunes défenseurs de l'hôpital de Carhaix étaient jugés en appel sous l'accusation de « violence volontaires », après avoir été justement relaxés des mêmes faits en première instance par le tribunal de Quimper. Ils avaient reçu à l'occasion de leur relaxe la médaille de la ville de Carhaix pour leur détermination à défendre l'hôpital. Las, ce verdict de bon sens n'a pas plu en haut lieu. Mieux, le procureur a fait appel des six relaxés alors même que son représentant avait demandé à l'audience la relaxe pour trois des accusés. Le lundi 30 novembre, plus d'une cinquantaine de personnes, des élus, dont le maire de Carhaix, des militants du NPA de Carhaix et de Rennes, ainsi que Anne Leclerc qui représentait la direction du NPA, se sont déplacés pour exprimer leur solidarité avec nos camarades. Le ministère public a tenté de faire passer des jeunes qui n'ont fait que défendre leur hôpital pour des criminels, quitte pour cela

à utiliser le témoignage d'un gendarme mobile qui ne se rappelait pas grand-chose. Mais toute l'accusation repose sur la déposition plus que floue de ce témoin. Malgré tout, l'avocat général n'a pas hésité, à la stupeur générale, à demander deux mois de prison avec sursis et 1000 euros d'amende pour chacun. En précisant que pour l'un d'entre eux cela signifie la prison ferme. Des réquisitions supérieures à celles du parquet de Quimper. L'avocat des six a replacé les faits dans le contexte où ils se sont déroulés. Des femmes, des enfants et des élus gazés, des violences policières innombrables et surtout la violence de l'État qui a mis en danger la vie de la population comme l'a spécifié le tribunal administratif¹ dans ses attendus. À la fin de l'audience, l'un des six a rappelé au juge que la plainte déposée par le collectif des femmes enceintes en décembre 2008 contre l'État pour mise en danger de la vie d'autrui est toujours au

point mort et n'a pas connu le début d'une instruction. Le jugement a été mis en délibéré au 17 janvier. Personne ne comprendrait que le juge ne confirme pas la relaxe tant est vide le dossier d'accusation. Le combat continue pour la défense de nos services publics en général et de nos services de santé en particulier. La liste est longue des hôpitaux en danger, malades de la politique de marchandisation de la santé que mène ce gouvernement inféodé aux intérêts du capital. Le combat continue pour obtenir le retrait de la loi HPST, pour les personnels des hôpitaux dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader, pour empêcher les financiers de mettre un prix à nos vies.
Correspondant

1. Le tribunal administratif a ordonné le 25 juin 2008 la réouverture de tous les services de l'hôpital, légitimant a posteriori le combat de toute une population contre la casse de notre système de santé.

en bref...

Grève victorieuse des agents de ménage de Jussieu. Les agents de ménage en grève de la faculté Jussieu, à Paris, viennent de remporter une victoire. Le 22 novembre, la présidence de l'université annonçait 30 emplois supprimés au service de ménage par non-renouvellement de contrat et de nombreux autres dans l'université. Au ménage, la grève a été décidée le lendemain par l'intégralité du service (deux équipes, une cinquantaine de salariés), presque exclusivement composé de femmes. Un piquet de grève s'est mis en place devant la déchetterie, en empêchant l'accès. Les militants syndicaux, personnels et

étudiants ont organisé la solidarité : 6 000 pétitions, tracts, caisse de grève... Après une semaine, la direction donnait une solution pour une partie des agents mais en laissait toujours quatre sur le carreau. Pour les grévistes, la réponse a été claire : poursuite de la grève ! Une semaine plus tard, alors que le soutien s'est amplifié, que d'autres services menaçaient de se mettre en grève, que les déchets s'accumulaient, la présidence a annoncé la reconduction de tous les contrats au ménage mais aussi dans les autres services. La victoire est totale ! Cette lutte exemplaire doit redonner confiance aux personnels du secteur.

À l'École normale supérieure (ENS), la mobilisation se poursuit pour la titularisation des précaires et pour une augmentation des salaires. Partout dans la recherche et l'enseignement supérieur, les mêmes problèmes se posent : gel des salaires, explosion de la précarité, dégradation des conditions de travail. Alors que le gouvernement supprime des postes, s'attaque au statut, et organise la précarité, les agents de ménage victorieux de Jussieu montrent que, par la grève, on peut gagner !
Sylvain Pyro

S'abonner à Tout est à nous !

Par prélèvement automatique

Cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire **accompagné d'un RIB** à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard

- Hebdo (14 euros/trimestre)
 Hebdo + Mensuel (25 euros/trimestre)

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

- Hebdo (10 euros/trimestre)
 Hebdo + Mensuel (19 euros/trimestre)

J'autorise, par la présente, l'établissement teneur du compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvements trimestriels établis à mon nom, qui seront présentés par :

ORGANISME CRÉANCIER :
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication (NSPAC)
2, rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex
Numéro spécial d'émetteur : 554755

Titulaire du compte

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter

CODE ÉTABLISSEMENT CODE GUICHET
|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

N° DE COMPTE
|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

CLÉ RIB
|_|_|_|_|_|_|_|

Date :
Signature : _____

Établissement teneur du compte

Banque :
Adresse :
Code postal :
Ville :

Par chèque, à l'ordre de : NSPAC
2, rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM

- Tarif standard**
Hebdo 6 mois 1 an
 28 euros 56 euros
Mensuel 6 mois 1 an
 22 euros 44 euros
Hebdo + Mensuel 6 mois 1 an
 50 euros 100 euros

Tarif jeunes/chômeurs/précaires

- Hebdo 6 mois 1 an
 20 euros 40 euros
Hebdo + Mensuel 6 mois 1 an
 38 euros 76 euros

ÉTRANGER

Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31
ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org



Le chiffre

172,6 milliards

C'est le montant en euros des cadeaux fiscaux obtenus par les entreprises françaises en 2010, selon la prévision du ministère de l'Économie. Ils se répartissent en 35,3 milliards d'euros pour les niches fiscales, 71,3 milliards d'euros d'exonérations sociales. Ces cadeaux ont profité essentiellement aux grosses entreprises multinationales. Quinze entreprises du CAC 40 affichent ainsi un taux effectif d'impôt inférieur à 25 % alors que le taux normal d'impôt sur les sociétés est de 33,3 %.

SPPS : neuf travailleurs en garde à vue. SPPS est la filiale de Presstalis (ex-NMPP) qui distribue les journaux et les magazines dans les kiosques parisiens. La direction voudrait purement et simplement fermer l'entreprise pour confier le travail à des sociétés de transport où règnent bas salaires et précarité de l'emploi. 280 emplois sont en jeu. Avec le SGLCE-CGT, ultra-majoritaire dans la société, les travailleurs ont engagé l'épreuve de force pour sauver l'emploi et les statuts du personnel avec un plan précis qui accepte de renforcer la productivité. En grève sur la distribution des magazines depuis le milieu de la semaine dernière, les travailleurs ajoutent à l'action des visites d'entreprises qui traitent ce qui est de fait leur charge de travail. Dans la nuit de jeudi à vendredi la police est intervenue massivement alors que la « visite » était terminée pour arrêter à l'aveuglette des travailleurs dans les parkings alentour. Neuf d'entre eux, choisis au hasard, ont été placés en garde à vue 24 heures au commissariat de Sarcelles. Ce qui provoquait en riposte la non-distribution des quotidiens à Paris. Choqués mais mobilisés, les salariés réunis en assemblée générale le vendredi après-midi décidaient de poursuivre et renforcer l'action avec le soutien de tout le syndicat général du livre.

AME, les sans-papiers en sursis. Lors de l'examen de la loi de finances par le Sénat, l'amendement prévoyant la perception d'une contribution forfaitaire de 30 euros pour bénéficier de l'Aide médicale d'État a été supprimé. En effet, les sénateurs ont suivi les recommandations des associations de défense des droits des étrangers faisant valoir que la remise en cause de cette couverture médicale gratuite pour les étrangers percevant moins de

634 euros par mois aurait de graves conséquences sanitaires. Pour autant, la victoire risque d'être de courte durée. En effet, le texte doit repasser devant la Commission mixte paritaire regroupant des députés et des sénateurs, et il pourrait être réintégré au projet de loi. D'autant plus que la nouvelle secrétaire d'État à la Santé, Nora Berra, a soutenu l'amendement lors de sa discussion au Sénat.

La justice coloniale contre la secrétaire générale de la CGT Martinique. Les « grands » titres étaient absents lors cette conférence de presse convoquée lundi 6 décembre à Paris pour le soutien à Ghislaine Joachim-Arnaud, secrétaire générale de la CGT de Martinique, assignée devant le tribunal correctionnel de Fort-de-France, le 15 décembre, pour provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard des békés ! Mais beaucoup d'émotion, de fraternité et de colère avec les témoignages de soutien apportés par le LKP, Combat ouvrier, la confédération CGT, Solidaires, la Fédération Santé CGT, le PCF, le NPA, Lutte ouvrière. Ghislaine est assignée pour avoir repris, lors d'une émission de télévision, le 16 septembre 2009, le refrain chanté par des milliers de manifestants lors des mobilisations de février-mars 2009 : « *Matinik sé ta nou, Matinik sé pa ta yo, An ban beké, profité, volé, Nou ké fouté you dewo, komba ta la fok nou continié* ». Ghislaine, militante de Combat ouvrier (organisation liée à Lutte ouvrière), a bien expliqué que les « békés » ce n'était, pour les travailleurs des Antilles, pas seulement les blancs mais tous les exploités, les gros propriétaires, les descendants des planteurs esclavagistes des siècles passés. Et que donc, quand des milliers de travailleurs crient « *nous allons les foutre dehors* », il s'agit bien de mettre

fin à l'exploitation capitaliste assise sur le colonialisme. C'est bien un monde inversé où les racistes notoires sont ceux qui ont bâti leur richesse sur l'exploitation des esclaves, se sont enrichis grâce à l'exploitation des travailleurs maigrement payés dans les champs de canne et de bananes. La même minorité (comme ce Jean-François Hayot qui a porté plainte contre Ghislaine) de descendants d'esclavagistes qui possèdent la majorité du secteur import-export, de la grande et moyenne distribution et contrôle l'essentiel de l'économie des Antilles. Comme l'a dit une des avocates du collectif qui assure la défense de Ghislaine, le dossier est juridiquement vide. Il s'agit d'un procès politique. Il s'agit pour les békés, leurs représentants et l'État français de faire payer aux travailleurs la mobilisation de 2009. Il s'agit d'une tentative d'intimidation à laquelle les travailleurs de Martinique riposteront avec notre soutien. La criminalisation du mouvement social n'a pas de frontières. Notre solidarité non plus. Pétition en ligne pour le soutien à Ghislaine : <http://8814.lapetition.be/>

En France aussi, le Taser tue. Mahamadou Maréga. C'est ainsi que se nommait l'homme malien et sans papier que la presse ne désigne que comme « le Malien » ou encore « le forcené » et qui est mort à la suite d'une altercation avec la police. D'après l'enquête, la cause de la mort de Mahamadou Maréga serait « une asphyxie aiguë et massive » et les deux décharges de 50 000 volts chacune à l'aide d'un Taser ne seraient pas forcément en cause. Il est vrai qu'avant cela, il avait déjà été copieusement aspergé de gaz lacrymogène. Néanmoins, l'autopsie fait également état d'« un cœur dur et contracté, peut-être en lien avec

l'utilisation du Taser ». Depuis longtemps, Amnesty international a rédigé des rapports sur des décès causés par les Taser aux États-Unis et au Canada. Le comité contre la torture de l'ONU dit que le Taser peut causer la mort. Il est temps que les pouvoirs publics prennent enfin leurs responsabilités et interdisent l'utilisation du Taser, au lieu d'en élargir l'utilisation aux policiers municipaux. En attendant, une pétition a été lancée pour demander un moratoire. Elle peut être signée en ligne sur www.mesopinions.com/ Bienôt une pétition pour un moratoire sur la chasse aux sans-papiers ?

École de classes. « Le système français est de plus en plus dichotomique avec une augmentation des élèves en échec scolaire, c'est-à-dire qui n'ont pas de chance d'obtenir le bac. Il est « sauvé » grâce à son élite, mais les inégalités sociales continuent d'augmenter. Le constat est le même pour tous les domaines. Le système d'éducation est très inégalitaire, il produit une élite et beaucoup d'échec scolaire. Si aucune politique n'est mise en place, dans trois ans, la France va encore baisser », selon Éric Charbonnier, de la direction de l'éducation de l'OCDE. On ne peut mieux dire que cet analyste qui commentait le résultat du test Pisa qui évalue le niveau de 470 000 élèves de 15 ans à travers 65 pays. Or entre 2000 et 2009, la

France est passée de la 12^e à la 18^e place en compréhension de l'écrit et de la 13^e à la 16^e place en maths. Faut-il y voir un rapport avec la suppression de dizaines de milliers de postes de profs ?

Déremboursements et augmentation des consultations. Un décret gouvernemental en préparation prévoit de baisser le niveau de remboursement de certains médicaments. Il s'agit des médicaments à vignette bleue (« à service médical rendu modéré ») dont le remboursement passerait de 35 % à 25 %, et non pas à 30 % comme cela avait été présenté lors de la discussion du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Il en est de même pour le matériel médical (des béquilles aux compresses) dont le remboursement tombera de 50 % à 40 %. Par ailleurs, dans un rapport remis à Sarkozy, l'ancienne ministre de la Santé reconverte dans l'industrie pharmaceutique, Elisabeth Hubert, a osé prôner des consultations chez le généraliste à prix variable allant jusqu'à 70 euros « pour une consultation longue et difficile ». Des consultations que ne pourront donc s'offrir que les riches. Le gouvernement choisit de faire payer les malades et d'exclure ainsi de nombreuses familles qui sont de plus en plus obligées de reporter leurs soins ou d'y renoncer.

SOUSCRIPTION 2010

NOM
 PRÉNOM
 ADRESSE

 CODE POSTAL VILLE

MONTANT € Chèque à l'ordre de « NPA souscription »
 2 rue Richard Lenoir 93108 Montreuil Cedex

www.npa2009.org



Objectif : 400 000 euros !

Vite, vite le 31 décembre arrive ! Plus beaucoup de temps et peu de dons remontés jusqu'à aujourd'hui. Plus beaucoup de temps pour faire un don au NPA. Comme vous l'avez remarqué dans les récents documents publiés par Wikileaks, le NPA a véritablement besoin de cet argent pour vivre. Sans la souscription de l'an passé, les manifestations contre la réforme des retraites auraient cruellement manqué de faux billets ! Puisqu'au moins la moitié du mot d'ordre imprimé au dos de ces faux billets « *Woerth, Sarkozy DEHORS* » a été réalisée, essayons maintenant de gagner sur la souscription. Point besoin de nous envoyer ces fameux faux biftons, de joyeux plaisantins s'en sont déjà chargés... accompagnés d'un chèque tout de même. Nous sommes loin de l'objectif et de nombreuses villes voire départements manquent à l'appel. Les chiffres des cortèges aux manifestations de cet automne nous ont pourtant montré qu'il y avait des anticapitalistes partout sur le territoire. De nombreux témoignages accompagnent souvent les dons. Des sympathisants anonymes très souvent lecteurs de *Tout est à nous !* découpent le formulaire ci-contre et joignent chèque et mot d'encouragement pour la suite, pour les luttes, pour un avenir de résistance. Serge nous écrit du Centre-Bretagne : « *Merci pour votre présence indispensable pour les luttes comme hier pour l'hôpital de Carhaix et aujourd'hui sur les retraites et d'autres demain. Ne baissez pas les bras !* » Ces dons et témoignages sont la preuve de la sympathie que la NPA suscite et qui malgré les pertes de salaires des jours de grèves, s'exprime et doit encore s'exprimer à l'issue de la fantastique rentrée sociale que nous avons connue cette année. **Alors tous ensemble, tous ensemble vers les 400 000 euros !**

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts égale à 66 % de leur montant dans la limite de 20 % du revenu imposable.
 Association de financement « NPA souscription » - 2 rue Richard Lenoir 93108 Montreuil Cedex
 - Agrément de la CNCCFP 06 avril 2009 - Dons destinés au NPA -